

APPROVISIONNEMENT EN GAZ DE L'EUROPE

L'Algérie, de nouveau au centre du jeu

Dans un résumé de son rapport annuel Global Gas Outlook 2050 publié jeudi, le GECF estime que le gaz naturel « est destiné à rester indispensable pendant des décennies ». En effet, selon cette synthèse, « d'ici à 2050, la demande de gaz naturel devrait augmenter de manière impressionnante de 34 %, faisant considérablement croître sa part dans le mix énergétique mondial, passant de 23 % actuellement à 26 % ». Et selon la même source, l'Algérie est appelée à conserver son rôle crucial en tant que fournisseur majeur de gaz naturel sur le marché européen à long terme. P 3



ORGANISATION DES BESOINS DE CONSOMMATION

Des experts expliquent l'importance de l'IA

Un groupe d'experts en intelligence artificielle (IA) ont expliqué l'importance de cette technologie pour organiser les besoins en consommation et aider les sociétés à développer une modélisation prédictive des comportements des consommateurs.

P 2

ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

Bakou insiste sur le renforcement des relations bilatérales



L'Algérie et l'Azerbaïdjan accordent une « attention particulière » au renforcement des liens de coopération et à l'élévation des relations bilatérales au rang de l'excellence, a affirmé samedi l'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan, M. Elchin Amirbayov.

P 3

ECHANGE D'INFORMATIONS ENTRE LES SECTEURS DES FINANCES ET DE L'HABITAT

La situation patrimoniale sous la loupe

Un accord de coopération et d'échange numérique de données et d'informations a été signé, jeudi à Alger, entre le secteur des Finances et celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Cet accord qui regroupe la Direction générale du domaine national relevant du ministère des Finances, d'une part, et la Direction générale de la construction et des moyens de réalisation (DGCMR), ainsi que la Banque nationale de l'Habitat, d'autre part, permettra d'échanger « simultanément » les informations entre les différentes parties.

P 5

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine des startups P 2

TAYEB ZITOUNI

« Le marché connaît une stabilité et une abondance en produits » P 2

BDL

Promotion spéciale Ramadhan sur l'offre Mourabaha- Consommation P 5

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Signature d’un memorandum d’entente dans le domaine des startups

L’Algérie a signé, jeudi, un mémorandum d’entente avec l’Afrique du Sud visant à renforcer la coopération et l’échange des expertises entre les deux pays dans le domaine des startups et de l’innovation, indique un communiqué du ministère de l’Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le mémorandum a été signé par le ministre de l’Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid et la ministre du Développement des Petites entreprises de l’Afrique du Sud, Stella Ndabeni-Abrahams, et ce au deuxième jour de la visite du ministre en Afrique du Sud dans le cadre de sa participation aux travaux du Congrès mondial de l’entrepreneuriat GEC +Africa tenue à Cape Town (Afrique du Sud), précise la même source. "Ce mémorandum permettra de renforcer la coopération et l’échange d’expertise entre les deux pays dans le domaine des startups et de l’innovation, ainsi que d’ouvrir les opportunités d’investissement pour les entrepreneurs des deux pays", selon le communiqué. Dans le cadre de la poursuite de son programme de visite en Afrique du Sud, M. Oualid a participé à la réunion des ministres africains ayant pris part à ce Congrès mondial, sur les opportunités de renforcer la coopération entre les pays du continent en matière d’entrepreneuriat. Dans ce contexte, M. Oualid a rappelé les réalisations accomplies au niveau continental, telles que la Déclaration d’Alger pour le développement des startups, adoptée lors de la 36e session ordinaire de l’Assemblée de l’UA.

TAYEB ZITOUNI

«Le marché connaît une stabilité et une abondance en produits »

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé que les marchés locaux et nationaux connaissent une abondance en produits et une stabilité dans les prix.

Par S R.

«Nous assistons à une stabilité et une abondance remarquables dans toutes les régions du pays en termes de produits et de marchandises à des prix raisonnables et de manière à contribuer à la protection du pouvoir d’achat du citoyen, en application des instructions strictes du président de la République Abdelmadjid Tebboune au gouvernement, qui a entamé, cette année, très tôt les préparatifs du mois de Ramadan », a déclaré le ministre dans une allocution lue en son nom, vendredi soir, lors d’une manifestation organisée à l’occa-

sion de la journée mondiale du consommateur sous le slogan «L’intelligence artificielle juste et responsable en faveur du consommateur», au palais des expositions de Safax. Le ministre a souligné que « la solidarité et la coordination gouvernementales se sont concrétisées par une série de réunions consultatives et de commissions mixtes interministérielles directement concernés par l’approvisionnement, le suivi et la régulation du marché ». Une stabilité réalisé grâce au « suivi quotidien des walis et leur supervision des travaux des commissions mixtes locales ainsi que l’adoption d’une approche participative avec les commerçants, les artisans, les opérateurs écono-

miques et les défenseurs des consommateurs », a expliqué le ministre. Tayeb Zitouni a tenu à rendre hommage aux bénévoles qui « consacrent leur vie et leurs journées à la défense du consommateur, à sa sécurité et à sa sûreté ». Le ministre a en outre indiqué qu’il a «donné des instructions fermes» aux responsables du secteur du commerce, en vue de se mobiliser pour la protection du consommateur et de l’économie nationale contre toutes les pratiques commerciales illégales, en accompagnant les associations de protection du consommateur, «au regard de leur rôle important dans la sensibilisation, l’orientation et l’information».

ORGANISATION DES BESOINS DE CONSOMMATION

Des experts expliquent l’importance de l’IA

Synthèse Slimane T

Un groupe d’experts en intelligence artificielle (IA) ont expliqué l’importance de cette technologie pour organiser les besoins en consommation et aider les sociétés à développer une modélisation prédictive des comportements des consommateurs. Cette analyse a été développée lors de la célébration de la journée mondiale des droits des consommateurs par l’Organisation Algérienne de Protection et d’Orientation du Consommateur et de son Environnement (APOCE), sous le thème

"L’intelligence artificielle équitable et responsable au service des consommateurs ", en présence du directeur de la régulation des marchés au ministère du commerce, M. Ahmed Mokrani, et du président de l’Observatoire national de la société civile (ONSC) , M. Noureddine Benbrahem. Lors d’une séance qui a regroupé des experts en intelligence artificielle, le Docteur Ahmed Guessoum, enseignant à l’Ecole Nationale Supérieure d’Intelligence Artificielle (ENSIA), a souligné que l’intelligence artificielle permet d’établir des prévisions concernant les besoins de consom-

mations dans tous les domaines, et de développer une modélisation prédictive des comportements des consommateurs. Guessoum considère que cette technique, peut également être bénéfique pour l’amélioration du rendement agricole et de sa qualité, et l’organisation de la production industrielle selon les besoins des consommateurs, mais également pour la protection des prix des produits à travers l’amélioration de la productivité et la réduction des dépenses. Le spécialiste a par ailleurs souligné qu’il existe certains défis à relever dans ce domaine notamment

ceux en lien avec la confidentialité, l’addiction, le controle ainsi que les menaces sur la sécurité. De son côté le concepteur de programmes, Idir Nacer Belkbir, s’est penché au cours de son intervention sur la possibilité qu’offre l’intelligence artificielle aux entreprises pour prévenir les comportements du consommateur algérien. Abdel Mounaim Benhouria, fondateur d’une startup dédiée à l’assistance des entreprises dans la gestion intelligente de leurs produits, a estimé, de son côté que l’intelligence artificielle est autant bénéfique pour les entreprises que pour les clients.

A L’OCCASION DU MOIS SACRÉ DE RAMADAN

Hayat Algérie lance la Caravane de la joie Test avec l’association Sidra

Pour la 2ème année consécutive, Hayat Algérie, une filiale de Hayat, entreprise renommée dans le secteur des biens de consommation à l’échelle internationale, a lancé aujourd’hui à Algerdeux importantes actions de solidarité, à l’occasion du mois sacré du Ramadan. A travers sa marque Test et en partenariat avec l’association SIDRA, dans le cadre du programme Algerian Food Bank, Hayat Algérie réaffirme son engagement continu envers les valeurs citoyennes qui animent l’entre-

prise. Profondément investie dans de nombreuses initiatives de solidarité en faveur des familles et populations vulnérables, Hayat Algérie a fait don de 150 boîtes alimentaires composées de denrées alimentaires ainsi que des produits détergents de sa marque Test. Elle a également lancé la "Caravane de la Joie", consistant en un don de produits détergents Test à 150 restaurants de la Rahma, ouverts à l’occasion du mois sacré du Ramadan. Ce geste contribuera à maintenir la propreté des restaurants de la Rahma,

garantissant des conditions d’hygiène optimales pour les personnes démunies qui fréquentent ces lieux. En présence de représentants et des volontaires de l’entreprise Hayat Algérie, des membres de l’associationSidra et des médias, l’opération de don de boîtes alimentaires et la "Caravane de la Joie" toucheront 7 wilayas, à savoir Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Sétif, Constantine, Oran et Chlef. Pour Mme Habiba Dehane, responsable de la communication à Hayat Algérie, «nous considérons le mois de

Ramadan comme une opportunité exceptionnelle de renforcer notre implication dans la société algérienne et de mettre en avant les principes qui nous tiennent à cœur. En tant qu’entreprise citoyenne dévouée, Hayat s’investit pleinement dans la promotion et la valorisation des actions de solidarité et d’entraide. Nous sommes fiers de confirmer notre responsabilité sociale et attachement indéfectible aux valeurs d’intérêt général qui guident nos actions au quotidien ».

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s’adresser à : L’Entreprise Nationale de Communication, d’Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

APPROVISIONNEMENT EN GAZ DE L'EUROPE

L'Algérie, de nouveau au centre du jeu

Dans un résumé de son rapport annuel Global Gas Outlook 2050 publié jeudi, le GECF estime que le gaz naturel « est destiné à rester indispensable pendant des décennies ». En effet, selon cette synthèse, «d'ici à 2050, la demande de gaz naturel devrait augmenter de manière impressionnante de 34 %, faisant considérablement croître sa part dans le mix énergétique mondial, passant de 23 % actuellement à 26 % ». Et selon la même source, l'Algérie est appelée à conserver son rôle crucial en tant que fournisseur majeur de gaz naturel sur le marché européen à long terme.

Par Réda Hadi

Le rapport, intitulé « Perspectives mondiales sur le gaz GECF 2050 » souligne que l'Algérie devrait maintenir sa position en tant que fournisseur clé de gaz naturel pour l'Europe, à la fois par le biais de gazoducs et de gaz naturel liquéfié (GNL), jusqu'en 2050. Il met en évidence le fait que l'Algérie demeure le principal pourvoyeur de gaz pour l'Europe du Sud, assurant environ 70% de ses exportations via des gazoducs, avec les 30% restants sous forme de GNL.

Le rapport souligne également le rôle crucial de l'Algérie dans le paysage gazier européen, où l'Union européenne importe du gaz par gazoducs en provenance de cinq pays, dont l'Algérie.

En 2022, les exportations totales de gaz naturel de l'Algérie ont atteint 52 milliards de mètres cubes, combinant les livraisons par gazoducs et le GNL, avec une grande partie du GNL étant dirigée vers l'Europe. L'Algérie a exporté au total 10 millions de tonnes de GNL, dont environ 9,2 millions de tonnes ont été fournies à l'Europe, ce qui la place au quatrième rang des plus grands fournisseurs de GNL du continent européen.

L'Italie, l'Espagne et la France sont ses principaux clients en Europe occidentale, mais elle veut aller au-delà. Avec des investissements de plus de 40 milliards de dollars jusqu'en 2027, la compagnie publique Sona-

trach entend ainsi étendre son carnet de commandes vers d'autres pays d'Europe centrale. Mais cela ne peut se faire« dans l'immédiat », tempère Brahim Guendouzi, professeur d'économie à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou

Le pays compte ainsi sur les investissements en cours pour que ces volumes atteignent 140 à 150 milliards de M3 par an d'ici 2027. A cette production, s'ajouteront des quantités économisées sur la consommation locale qui va être remplacée par les énergies renouvelables.

Or la guerre russo-ukrainienne a fait naître une nouvelle donne géoéconomique. Des pays qui s'approvisionnaient chez les Russes regardent désormais ailleurs (particulièrement vers l'Algérie) et l'Italie, simple importateur d'énergies, veut désormais selon des sources, «devenir le hub gazier» de l'Europe. Pour cela, il faut relancer le gazoduc Galsi qui doit relier l'Algérie aux côtes italiennes, après un arrêt de plusieurs années pour défaut de financement. L'Union européenne a déjà donné un accord pour financer en partie ce projet, indiquent plusieurs sources.

Dans ce contexte l'Allemagne signe un accord avec l'Algérie pour l'approvisionnement en gaz naturel, soulignant l'importance croissante du gaz algérien sur le marché européen. «Le gaz naturel algérien est un produit essentiel pour garantir la sécurité énergétique» de l'Allemagne. C'est ainsi que s'est exprimé Ulf Heitmüller, PDG de la

société allemande VNG, après la signature, de cet accord avec la Sonatrach, qui portant sur la livraison par l'Algérie de gaz naturel à son pays qui devient ainsi un nouveau client majeur après l'Italie, la France et l'Espagne.

Les quantités de gaz que devra fournir l'Algérie à l'Allemagne ne sont pas encore annoncées, puisque le contrat porte sur des livraisons à moyen terme. Mais cela permet à Alger de se positionner sur le marché européen dont elle est déjà l'un des principaux fournisseurs. L'Algérie se distingue en tant que leader africain en matière de production de gaz naturel. Cette position dominante est attribuée à l'augmentation de la production de gaz naturel, principalement grâce au développement des champs matures et à l'exploitation des nouvelles découvertes réalisées par Sonatrach.

En somme, la production algérienne de gaz naturel a connu une croissance significative, passant de 85 milliards de mètres cubes en 2019 à 101 milliards de mètres cubes en 2022, principalement grâce à l'expansion du champ de Hassi R'Mel. Le rapport du CGEF prévoit que la production algérienne de gaz naturel restera stable autour de 100 milliards de mètres cubes d'ici 2030, avec des efforts supplémentaires pour augmenter la production, notamment grâce à de nouvelles découvertes à proximité du champ gazier de Hassi R'Mel, qui pourraient ajouter 3,5 milliards de mètres cubes supplémentaires.

HYDROCARBURES Sonatrach signe un protocole d'accord avec ENI et Equinor

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé avec ses partenaires, l'italien Eni et le norvégien Equinor, un protocole d'accord visant la relance des activités d'exploration et de développement du potentiel des hydrocarbures à In Salah et In Amenas, a indiqué jeudi la compagnie dans un communiqué.

"Sonatrach et ses partenaires Eni et Equinor ont procédé à la signature d'un protocole d'accord, traduisant la volonté des parties à consolider leur partenariat et d'étendre leur coopération par la réalisation d'un programme de travaux pour la relance des activités d'exploration, d'appréciation et de développement du potentiel des régions d'In Salah et d'In Amenas, en synergie avec les installations existantes", est-il précisé dans le communiqué.

Le protocole d'accord a pour objet, selon la même source, "de définir le cadre de coopération entre les parties dans la perspective de conclure des contrats d'hydrocarbures sur les zones d'intérêt identifiées à In Salah et In Amenas, sous l'égide de la loi n19-13, régissant les activités hydrocarbures".

Sonatrach et ses partenaires exploitent les périmètres contractuels d'In Salah et d'In Amenas dans le cadre des contrats d'association signés respectivement le 23 décembre 1995 et le 29 juin 1998, sous l'égide de la loi n 86-14 régissant les activités hydrocarbures, rappelle-t-on dans le communiqué.

ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

Bakou insiste sur le renforcement des relations bilatérales

L'Algérie et l'Azerbaïdjan accordent une « attention particulière » au renforcement des liens de coopération et à l'élévation des relations bilatérales au rang de l'excellence, a affirmé samedi l'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan, M. Elchin Amirbayov.

« L'établissement de missions diplomatiques au niveau des deux capitales a, certainement renforcé les relations entre les deux pays, et les contacts au plus haut niveau, notamment entre les membres de nos gouvernements respectifs, qui ont eu beaucoup d'échanges ces dernières années, témoignent d'un intérêt mutuel pour renforcer davantage les relations politiques et économiques entre Bakou et Alger », a-t-il souligné dans un entretien accordé à l'APS.

Rappelant que le président de l'Azerbaïdjan a visité Alger, à l'occasion du sommet de la ligue des Etats arabes dont il était l'invité d'honneur, M. Amirbayov a affirmé que son pays es-

père accueillir le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la Conférence de Bakou sur les changements climatiques (COP29), prévue en novembre prochain.

« Il y a un grand souhait de notre côté, d'accueillir le président algérien à cette conférence. Cela permettra de renforcer nos relations bilatérales », a-t-il souligné.

Selon l'envoyé spécial du président de l'Azerbaïdjan, son pays souhaite insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale pour la hisser au plus haut niveau, compte tenu des intérêts communs et des grandes potentialités que recèlent les deux pays.

« J'ai eu, mercredi, des discussions au niveau du ministère des Affaires étrangères et au niveau du Parlement, sur les voies et moyens de booster les relations économiques entre les deux pays », a-t-il indiqué, précisant avoir évoqué avec ses interlocuteurs l'idée de « création d'une commission mixte intergouvernementale ».

«J'espère que ce sera pour bientôt. Nous avons déjà soumis le projet de l'accord à l'Algérie et on nous a assuré que nous sommes proches de finaliser cet accord », a-t-il ajouté, estimant que la mise en place de cette commission permettra d'«identifier les domaines de coopération». A ce propos, il a affirmé que le secteur de l'énergie est « le premier domaine de coopération entre les deux pays », notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables.

Qualifiant le potentiel de coopération dans ce domaine d'« important », M. Amirbayov a regretté que ce potentiel ne soit pas totalement exploité. Il a fait part, à ce titre, de l'existence de contacts entre la compagnie nationale des hydrocarbures « Sonatrach» et la compagnie pétrolière azerbaïdjanaise « Socar » sur « la façon d'organiser le commerce des produits énergétiques algériens, mais aussi sur la connectivité » de leurs réseaux de transport. « L'Azerbaïdjan se trouve dans ce qu'on appelle le corridor moyen (Corridor

Est-Ouest) qui lie la Chine à travers l'Asie centrale, la mer caspienne, le Caucase du sud à l'Europe de l'Est (le gazoduc Transanatolien) », a-t-il expliqué, relevant l'«intérêt grandissant » pour cette route de la part de la Chine et de l'UE qui souhaitent un renforcement du corridor au niveau de sa capacité de transport. «Ce corridor peut aussi intéresser l'Algérie », a-t-il estimé, évoquant la possibilité d'étudier la meilleure « façon d'organiser le passage des produits énergétiques algériens via ce corridor ».

Evoquant le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, l'envoyé spécial du président de l'Azerbaïdjan reconnaît que les chiffres « sont faibles et ne reflètent pas l'excellence des relations politiques ». Néanmoins, « l'institution de la commission mixte intergouvernementale et la mise en place d'un Conseil d'hommes d'affaires pourraient booster les relations économiques », a-t-il affirmé.

Synthèse R E.

EDUCATION
Création de
l’Olympiade
Algérienne des
mathématiques”

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a annoncé jeudi à Alger "la création de l'Olympiade algérienne des mathématiques." Lors d'une manifestation organisée au lycée des mathématiques "Mohamed Mokhbi" à Kouba, à l'occasion de la Journée internationale des mathématiques, M. Belabed a souligné que "la création de l'Olympiade algérienne des Mathématiques, pour la première fois depuis l'indépendance", s'inscrit dans le cadre des "efforts consentis par le ministère pour une meilleure participation de l'Algérie aux Olympiades internationales des mathématiques et l'amélioration de son classement à cette compétition". Le ministre a indiqué que cette compétition concerne les élèves des classes de 2e, 3e et 4e années moyennes, les élèves de la filière tronc commun Sciences et Technologie ainsi que les élèves des classes de 2e et 3e années secondaires des filières scientifiques. Le ministre a fait état, par ailleurs, d'une "nette amélioration" dans les résultats en mathématiques au cours des trois dernières années dans tous les niveaux d'enseignement, rappelant le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat (session 2023) pour la filière "Mathématiques" qui avait atteint 79,22%.

FINANCES
Les résultats de
plusieurs banques
centrales plombés par
la hausse des taux

De grandes banques centrales aux Etats-Unis, Allemagne, Suisse et autres pays ont annoncé des pertes au titre de l'année 2023, conséquence de la hausse des taux qu'elles ont elles-mêmes décidée pour contrer l'inflation. La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé le 12 janvier une perte opérationnelle de 114,3 milliards de dollars pour 2023, la plus importante de ses 110 ans d'histoire. La Banque nationale suisse (BNS) a essuyé une perte de 3,2 milliards de francs suisses (3,3 milliards d'euros) et la Banque fédérale d'Allemagne a dû puiser dans ses réserves pour compenser une solde négatif de 21,6 milliards d'euros sur ses opérations l'année dernière, une première depuis 1979.

Dernière composition de DZAIRINDEX				
Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310,00
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025,00
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000,00

BELARIBI A PRÉSIDÉ JEUDI SOIR
UNE RÉUNION TECHNIQUE

Les procédures
préparatoires au lancement
du projet AADL 3 examinées

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a présidé, jeudi soir, une réunion technique sur les procédures préparatoires au lancement du projet "AADL 3", qui a porté sur la situation foncière destinée à la réalisation de ce projet au niveau des 58 wilayas, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), en présence des directeurs centraux du ministère, du directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), des directeurs de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, ainsi que des directeurs régionaux de l'AADL. Lors de cette réunion, un aperçu global a été présenté, par GPS (Système de positionnement mondial), de toutes les assiettes foncières disponibles au niveau des 58 wilayas, l'AADL disposant actuellement des procès-verbaux du choix du terrain, re-



mis par les walis. L'opération de préparation des actes de propriété des assiettes foncières choisies à ce jour pour accueillir le projet AADL 3, a également été abordée. Le ministère a précisé que les sorties de terrain préprogrammées concernant ces assiettes ont permis de déterminer leur statut juridique et technique et leur aptitude à accueillir ce projet. Lors de son intervention, M. Belaribi a salué les efforts déployés par le groupe de travail et a donné des instructions à l'effet d'œuvrer à la réalisation du programme tracé dans

chaque wilaya en fonction de ce qui est disponible. Il a appelé à consentir davantage d'efforts pour trouver et mobiliser les assiettes foncières nécessaires à la concrétisation du projet AADL 3. Cette rencontre, ajoute le communiqué, vient clôturer une série de réunions tenues précédemment, en tenant compte des orientations et instructions du ministre qui a insisté sur la coordination permanente avec les autorités locales et les walis, pour trouver les assiettes foncières nécessaires avant le lancement de l'opération de souscription au programme "AADL 3".

BANQUE AL-BARAKA
Lancement du
financement
d’achat de
véhicules FIAT
montés en Algérie

La banque Al-Baraka d'Algérie a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement du financement islamique pour l'acquisition des véhicules de la marque Fiat montés en Algérie, sous la formule d'"El Mourabaha Automobile". "La banque Al-Baraka d'Algérie annonce avec plaisir la relance de sa formule de financement Mourabaha Automobile, destinée exclusivement aux véhicules montés en Algérie, et ce, à compter du jeudi 14 mars 2024" a précisé la banque dans son communiqué. Cela intervient suite à la signature d'un contrat de coopération entre la banque Al Baraka d'Algérie et la société Stellantis Fiat El-Djazair, permettant à cet établissement bancaire d'être "le partenaire privilégié" en matière de financement islamique de la marque Fiat en Algérie. Selon la banque, la formule de financement El Mourabaha Automobile, "totalement conforme aux préceptes de la chari'â islamique", s'adresse à tous les résidents algériens ayant atteint l'âge de la majorité, disposant d'un revenu permanent et régulier. Elle a ajouté que "le produit de financement Mourabaha Automobile, simple et rapide, bénéficie également des avantages offerts par le contrat de coopération en terme de disponibilités des véhicules auprès du réseau commercial de la société Stellantis Fiat El-Djazair sur le territoire national"

SONATRACH

La filiale Sidal Gaz obtient la certification
de conformité ISO

La filiale du groupe Sonatrach "Sidal Gaz" a obtenu la certification ISO de l'Organisme de certification allemand "TUV Rheinland", a indiqué, jeudi, un communiqué du groupe public. L'octroi de la certification fait suite aux opérations de vérification et de validation menées par TUV Rheinland sur le système de management de la qualité, de la santé, de la sécurité et de l'environnement de travail appliqué dans l'entreprise, et ce le 26 décembre dernier, ajoute la même source. Il s'agit des exigences de la norme ISO 9001 version 2015 et ISO 14001 version 2015 et ISO 45001 version 2018. La certification ISO "est une reconnaissance de l'efficacité du système d'administration intégré appliqué par l'entreprise qui permet d'assurer un niveau de performance répondant aux normes interna-

tionales et d'améliorer le système de management de la qualité, de la santé, de la sécurité et de l'environnement, en sus de contrôler le coût et le développement durable", ajoute le communiqué.

"Cette accréditation offrira à l'entreprise une meilleure crédibilité avec les partenaires et les opérateurs, en lui permettant de montrer ses capacités et ses engagements, par la fourniture de services excellents répondant

aux normes internationales", affirme la même source. "Sidal Gaz" est une filiale du groupe Sonatrach spécialisée, dans la production, le conditionnement et la commercialisation des gaz industriels et médicaux.

Mercuriale

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 12 مارس 2024 الموافق لـ 2 رمضان 1445
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 12 mars 2024 le 2 ramadan 1445

Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg			اسعار للتجزئة دج / كغ	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	64	72	57	البطاطا	خضار طازجة
	Tomate	108	122	95	الطماطم	
	Oignon sec	80	87	73	البصل الجاف	
	Ail sec	518	582	454	الثوم الجاف	
	Carotte	76	86	67	الجوزر	
	Navet	74	81	66	نفت	
	Chou-fleur	88	100	77	قرنبيق	
	Choux	62	69	54	قرنبي	
	Courgette	124	136	112	الكوسة	
	Haricot vert	391	420	363	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	114	129	100	الخس	فواكه طازجة
	Pomme locale	458	575	342	التفاح المحلي	
	Datte	580	708	452	التمر	
	Orange	140	173	108	البرتقال	
	Citron	166	186	147	الليمون	
	Banane	350	362	338	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1698	1832	1564	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	540	553	528	الدجاج	
	(Œufs (Unité)	21	22	20	البطيخ (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	94	99	89	حليب البقر (لتر)	

ECHANGE D'INFORMATIONS ENTRE LES SECTEURS DES FINANCES ET DE L'HABITAT

La situation patrimoniale sous la loupe

Un accord de coopération et d'échange numérique de données et d'informations a été signé, jeudi à Alger, entre le secteur des Finances et celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Cet accord qui regroupe la Direction générale du domaine national relevant du ministère des Finances, d'une part, et la Direction générale de la construction et des moyens de réalisation (DGCMR), ainsi que la Banque nationale de l'Habitat, d'autre part, permettra d'échanger «simultanément» les informations entre les différentes parties.

Synthèse S R.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère des Finances, sous la co-présidence du ministre des Finances, Laaziz Faïd et du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, en présence du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, du directeur général de la Banque nationale de l'Habitat, et du président de la Chambre nationale des notaires et de cadres des deux ministères. Dans son allocution, M. Faïd a précisé que cette convention «permettra au secteur de l'habitat d'exploiter les données et les informations relatives au cadastre et à la conservation foncière qui comptent plus de 18,9 millions propriétaires inscrits, en accédant à la base de données centrale, hébergée au niveau du Centre de données (DATA CENTER) via l'application d'interaction "DGDN-API-Contrôle" développée par des cadres de la Direction générale du domaine national». Le ministre a ajouté que ce processus permettra de «contrôler la situation patrimoniale de tous les candidats au logement, selon toutes les formules programmatiques lancées par l'Etat, avec une identification précise, instantanée et sécurisée de la situation de ces candidats», soulignant que cette démarche tend à consacrer «le

principe de transparence et l'orientation de tous les programmes bénéficiant des subventions de l'Etat vers leurs véritables ayants droit, conformément aux objectifs tracés par l'Etat en la matière». De même, ces informations peuvent servir à l'élaboration de diverses politiques initiées par le secteur du logement en s'appuyant sur des données cadastrales et immobilières précises, ajoute M. Faïd soulignant d'autre part, que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes des deux départements ministériels en matière de numérisation, en vue «d'améliorer la performance du service public et à garantir une exploitation efficiente et rationnelle des ressources du pays». Pour sa part, M. Belaribi a mis en exergue l'importance de cet accord qui coïncide avec la préparation du secteur du logement pour le lancement de la réalisation de 460 000 unités de logement, tous types confondus (dans le cadre de la loi de finances 2024) et du troisième programme de vente par location "AADL 3" annoncé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite dans la wilaya de Djelfa en octobre dernier. «Une véritable activation de la coopération conjointe entre les deux secteurs renforcera le contrôle sur les demandes de logement de différentes formules et les aides de l'Etat à

cet effet, dans toutes les étapes, et ce, en assurant les moyens idoines de lutte contre la fraude en matière d'octroi de logements et leur attribution exclusivement aux bénéficiaires, en application du principe de justice sociale», a-t-il soutenu. Belaribi a également souligné que le fichier national du logement élaboré au niveau de son département ministériel, qui compte 10 millions d'inscrits, constituait "un outil principal dans la prise de décision pour les autorités concernées et les différentes commissions", précisant que son secteur s'attellait à son "actualisation et modernisation, mais aussi à assurer son interactivité de manière continue". En marge de la cérémonie de signature, il a été procédé au lancement officiel du portail géographique "Espace Algérie", un moteur de recherche spécialisé dans le domaine de l'immobilier. Ce nouveau portail permettra d'identifier, de manière efficace, les informations en matière d'immobilier et contribuera à la prise de décision relative à l'urbanisme et aux domaines y afférent, selon les explications fournies. En outre, ce portail permet de faciliter l'échange des données immobilières entre les différents secteurs ministériels, en plus de renforcer la possibilité d'une exploitation conjointe des données entre les institutions de l'Etat.

BOURSE

Agrément d'un nouvel intermédiaire en opérations de Bourse

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé mercredi dans un communiqué avoir délivré un agrément au profit de la société Invest Market/Spa en qualité d'intermédiaire en opérations de Bourse (IOB). Cet agrément intervient "conformément aux dispositions du règlement COSOB n 15-01 du 15 avril 2015. L'entrée en activité de cet IOB est subordonnée à sa participation au capital social de la société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV)", a précisé la COSOB, qui agit en tant que régulateur du marché boursier. Selon la COSOB, Invest Market est habilitée à exercer les activités suivantes: la négociation pour compte propre, la négociation pour compte de tiers, le conseil en placement de valeurs mobilières, de même que le placement de valeurs mobilières et de produits financiers, la gestion individuelle de portefeuille en vertu d'un mandat et le conseil aux entreprises en matière de structure de capital, de fusion et de rachat d'entreprises. "L'arrivée d'un nouvel acteur sur la place boursière permettra d'accroître la concurrence, d'améliorer la qualité des services offerts aux investisseurs et de contribuer à l'élargissement de l'assiette des activités du marché, notamment à la lumière de la dynamique que connaît actuellement le marché financier Algérien", souligne la COSOB. Elle a ajouté que l'introduction en bourse des banques publiques constitue "une étape cruciale dans ce processus, et que la COSOB est déterminée à soutenir toute initiative visant à accroître la contribution du marché financier dans le financement de l'économie, et appelle tous les acteurs du marché financier à continuer d'œuvrer pour le développement de cette action". Les intermédiaires en opérations de Bourse actuellement agréés sont: la banque extérieure d'Algérie, la Banque nationale d'Algérie, le Crédit populaire d'Algérie, la Banque de développement local, la Banque de l'agriculture et de développement rural, la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance, Al Baraka Bank, Société Générale Algérie, et Al Salam Bank, rappelle-t-on de même source.

BDL

Promotion spéciale Ramadhan sur l'offre Mourabaha-Consommation

La Banque de développement local (BDL) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'une promotion spéciale Ramadhan sur son offre Mourabaha-Consommation prévoyant «un rabais de 50% sur la marge bénéficiaire» afin d'aider les clients à financer leurs besoins de consommation durant le mois sacré à des prix compétitifs. «A l'occasion du mois de Ramadhan, la Banque de développement local annonce le lancement d'une promotion spéciale sur son offre Mourabaha-Consommation prévoyant un rabais de 50% sur la marge bénéficiaire afin d'aider ses clients à financer leurs besoins de

consommation durant le mois sacré en bénéficiant de conditions allégées et de prix compétitifs », lit-on dans le communiqué de la BDL. Cette formule de financement permet aux clients l'acquisition de biens de consommation en vertu d'un contrat Mourabaha. La Mourabaha-Consommation consiste en l'achat de biens et équipements neufs par la Banque pour leur revente aux clients à un prix de revient majoré par une marge bénéficiaire connue et convenue d'avance. Les clients intéressés peuvent «bénéficier d'une marge bénéficiaire de 4,25% au lieu de 8,50%», selon le communiqué, qui assure que «l'examen des dossiers de finan-

cement se fait dans les meilleurs délais et le nombre de clients éligibles est illimité». Soucieuse d'accomplir son rôle social et de contribuer au développement durable, la BDL a également mis en place, à l'occasion du mois sacré, un programme spécial axé sur les actions caritatives au profit des associations activant dans ce domaine à l'échelle nationale, avec la distribution de couffins de Ramadhan, l'organisation d'un Iftar collectif et la distribution de vêtements de l'aïd aux enfants issus de familles nécessiteuses. Le programme prévoit aussi plusieurs activités de sensibilisation sur l'inclusion financière au niveau des écoles, des universités et

des centres commerciaux au profit de différentes franges de la société, notamment les jeunes et les étudiants. En marge de ces activités, la Banque présentera son bilan financier 2020-2022. Pour mener à bien ce programme de sensibilisation tout au long du mois sacré, la Banque «mobilise toutes ses directions régionales et agences à travers l'ensemble du territoire national». **Progression du chiffre d'affaires de 30% entre 2020 et 2022** Par ailleurs, la Banque a indiqué, dans son communiqué, avoir réalisé «une bonne performance financière » au cours des trois der-

nières années avec «des indicateurs au vert témoignant de la bonne santé de la banque et de sa capacité à relever les défis économiques ». Concernant le résultat net de la Banque, il est passé de 2,6 milliards de DA à 5,9 milliards de DA entre 2020 et 2022, enregistrant une hausse de 129%, a ajouté le document, selon lequel le bénéfice net est l'un des principaux indicateurs financiers qui renseignent sur la capacité de la banque à gérer ses ressources et à réaliser des bénéfices. Le chiffre d'affaires a, quant à lui, progressé de 30% entre 2020 et 2022, passant de 49 milliards de DA à 64 milliards de DA.

R E.

BATNA

Lancement des travaux d'extension de l'aéroport international Mostefa-Benboulaïd

Le coup d'envoi officiel des travaux d'extension de l'aéroport international Mostefa-Benboulaïd de Batna a été donné, mardi après-midi, en présence des autorités locales et du secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Ed-dine AbdelghaniDridi. Les travaux, qui concerneront, dans un premier temps, l'extension des pistes 23 et 05, ainsi que les taxiways, ont été confiés au groupe public Cosider, a indiqué M. AbdelghaniDridi, précisant que l'opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs du prochain Hadj et de la saison estivale 2024.

Le même responsable a également souligné que les hautes autorités du pays accordent une grande importance à cet aéroport inclus, cette saison, parmi les 12 enceintes aéroportuaires agréées, en Algérie, pour le transport des Hadjis vers les Lieux Saints de l'islam. Selon les explications fournies à cette occasion par les représentants du groupe Cosider et de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), les travaux, qui seront exécutés conformément aux spécifications requises, devraient être achevés au bout d'un délai de 45 jours.

Le wali de Batna, Mohamed Benmalek, se félicitant de cette opération d'agrandissement qu'il a jugée « importante », a souligné qu'elle permettra à l'aéroport Mostefa-Benboulaïd d'accueillir des avions gros porteurs dès la date du départ du premier contingent de pèlerins, de Batna et des wilayas voisines vers les Lieux Saints de l'islam.

Le même responsable a noté le surcroît d'activité de cet aéroport après que le nombre de vols, précédemment de 3 vols par semaine, soit passé à 13, dont 3 vols internationaux, en attendant un renforcement du trafic aéroportuaire dès l'achèvement des travaux d'extension. Non loin de l'aéroport, les deux responsables et la délégation qui les accompagnent ont inspecté le chantier de réalisation du projet de la pénétrante autoroutière devant relier Batna à la bretelle de Chelghoum-Laïd desservant l'autoroute Est-ouest. Un chantier repris en main par les autorités qui en ont confié la réalisation au groupe Cosider en remplacement de l'entreprise initialement désignée, et qui s'est avérée défaillante.

NAÂMA

Retour de l'élevage de la race ovine « Deghma », une étape importante pour sa valorisation

Après un recul notable observé durant plusieurs décennies, l'élevage de la race ovine « Deghma » connaît ces dernières années une avancée importante dans la wilaya de Nâama, qui ambitionne de ressusciter cette race appelée également « El Hamra ».

Dans cette optique, le Centre d'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CIAAG), sis dans la commune de Belhandjir (Naâma), déploie d'intenses efforts pour la préservation des caractéristiques génétiques de cette race et, surtout, pour assurer sa reproduction en masse. En effet, dans le but de concrétiser cette démarche, le CIAAG a mis en œuvre un programme portant sur la reproduction de « mâles reproducteurs », dans l'objectif stratégique de produire une lignée pure de la « Deghma », cette race ovine appelée ainsi en raison de la couleur roussâtre de sa laine par les éleveurs de la wilaya de Naâma et de l'ensemble de la région des Hauts-Plateaux de l'Ouest. Parallèlement à ces actions, des démarches sont également entreprises auprès des éleveurs de la région pour les sensibiliser à intensifier l'élevage de cette race, en vue de la « réintégrer » dans l'espace pastoral de la wilaya, a déclaré le responsable du CIAAG, Rebbouh-Boubekeur. La même source a souligné, par ailleurs, que le programme initié par le CIAAG de Naâma s'appuie sur les techniques vétérinaires les plus avancées en la matière pour la préservation de la race « Deghma », précisant que les activités du Centre sont menées en collaboration avec l'Institut technique de l'élevage des ruminants, basé dans la commune de Aïn Lahdjar, dans la wilaya de Saïda. Les démarches initiées par le CIAAG de Naâma ont déjà donné lieu, en outre, à la création d'une pépinière d'étaçons à l'effet de permettre aux spécialistes du Centre de procéder à des essais pratiques dans le but de mettre à la disposition des éleveurs locaux les données de la banque génétique, et ce parallèlement à la mise en œuvre d'une série

d'essais pratiques auprès des éleveurs de la wilaya de Naâma et des régions limitrophes ayant adhéré à la démarche pour l'élevage « intensif » de cette race. Le programme porte, également, sur la constitution d'un cheptel de jeunes mâles, qui sont retenus parmi les sujets les plus sains et répondent aux caractéristiques génétiques voulues, a-t-on encore expliqué de même source. Le choix du régime alimentaire du cheptel n'a pas été négligé pour autant dans le cadre de la mise en œuvre de cette démarche. Les techniciens du CIAAG préconisent, à cet effet, des plantes endémiques à la région, à l'instar de l'alfa et de l'armoise, qui prolifèrent à profusion dans cette partie du territoire national, indique-t-on. Les vétérinaires de cette structure, relevant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, qui font part de l'existence d'un cheptel de jeunes étaçons de la race « Deghma » de quelque 160 têtes, s'attellent à documenter et à consigner toutes les données relatives à ce cheptel, et à pratiquer des croisements dans le but d'aboutir à une race « pure et saine ». Selon des données relatives à cette race ovine, la « Deghma » se caractérise par un corps très ramassé, un format petit et court sur pattes, un gigot arrondi et des côtes profondes. La couleur de la peau est brune, les muqueuses noires, la tête et les pattes sont de couleur rouge acajou, foncé à presque noire. Sa laine est blanche tassée avec des mèches colorées et carrées. La queue est fine et d'une longueur moyenne. Elle est également connue pour son comportement alimentaire sélectif. Expliquant les causes à l'origine de la tendance à la disparition de cette race, M. Meftah a cité, notamment, son exportation massive, durant la période coloniale, vers les marchés euro-

péens, la contrebande qui l'avait particulièrement ciblée durant les années 1990, ainsi que la « concurrence » de la race des OuledDjellal, qui semble la plus prisée des éleveurs de la région.

Les éleveurs attendent avec impatience le retour de la race « Hamra » sur les marchés

L'éleveur HachemiHeddou, de la région de Belgrad, dans la commune de Sfisifa, qui a réussi à élever un troupeau de 20 têtes ovines de la race « Deghma », fait appel aux autorités de la wilaya et les responsables du secteur de l'agriculture et du développement rural à relancer l'activité d'élevage de cette race, dans le cadre de la relance du développement de l'économie nationale. Il a appelé à mettre en place les conditions appropriées pour leur reproduction, en diffusant la culture de leur élevage et en encourageant les investissements rentables dans le domaine de l'intensification de leur nombre, afin de redonner à la brebis « El Hamra » sa place sur le marché national, étant donné qu'elle est « très économique » en termes de coûts d'élevage et se distingue par la qualité de sa viande et de sa laine. Le Centre d'insémination artificielle et d'amélioration génétique de Belhandjir œuvre, dans le cadre de son programme d'action « à court terme », à l'ouverture d'un laboratoire technique pour améliorer les méthodes de mise en œuvre d'une technique précise de stockage du sperme et de préservation des gènes avec des ressources génétiques précieuses, afin de les transférer pour améliorer les troupeaux et préserver le cheptel local, a-t-on appris du vétérinaire principal du même centre, Sedrini Mohamed.

TIZI-OUZOU

Indemnité de 50.000 DA pour 27 agriculteurs victimes d'intempéries

L'indemnité de 50.000 DA décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit des agriculteurs impactés par les récentes inondations, a été versée jeudi dans les comptes des 27 agriculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou concernés par cette mesure, a-t-on appris auprès de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA).

"Aussitôt informé de la décision du président de la République prise lors du Conseil des ministres du 10 mars portant l'octroi d'une indemnité de 50.000 DA à chaque agriculteur impacté par les inondations du 28 et 29 février dernier, les mesures nécessaires ont été prises pour effectuer les virements dans les plus brefs délais", a indiqué, à l'APS, le directeur de la CRMA de Tizi-Ouzou Madjid Hamdad.

Après le recensement des agriculteurs touchés par les inondations par la direction des services agricoles, une commission a été installée à la wilaya et celle-ci a procédé,

avant-hier mardi, à la validation des listes et dossiers des 27 agriculteurs impactés et la CRMA de Tizi-Ouzou a "immédiatement" lancé la procédure pour verser l'indemnité dans les comptes des concernés, a ajouté le responsable.

"En moins de 48 h et grâce à la mobilisation du personnel de la CRMA qui a travaillé même après la rupture du jeûne, l'opération a été clôturée et le virement a été effectué, jeudi", a-t-il dit.

Parmi les 27 agriculteurs bénéficiaires, relevant de 13 communes de la wilaya, trois ont subi des pertes suite à des glissements de terrain. Il s'agit de céréaliculteurs de la région de Draa El Mizan. Le reste, soit 24 ont été impactés par des inondations, a-t-on appris de même source.

Les intempéries de fin février dernier ont causé la perte de 20 ha de céréales (blé dur et avoine), 0,25 ha de luzerne, 233 arbres fruitiers, principalement des agrumes, notamment des orangers, et des oliviers.

Il a été également enregistré la perte de 143 ruches pleines, 18 essaims, 3 ovins, 900 sujets de poules pondeuses, deux bâtiments d'élevage, outre des moyens et composants de système d'irrigation (conduite d'amener, atomiseur, forages) et de 2,5 ha de pomme de terre.

L'occasion a été saisie par deux membres de l'exploitation agricole collective (EAC) N 1 de Drâa Ben Khedda, un exploitant privé à Drâa Ben Khedda et un autre de l'EAC N 3 de Oued Aissi, pour lancer un appel aux services compétents pour l'inscription d'une opération de gabionnage de l'oued Sébaou et de ses affluents.

"La mise en place de gabions permettra de protéger nos cultures, mais aussi les forages, car à chaque fortes pluies, nous subissons des pertes implorantes et les remblais que nous effectuons ne sont pas suffisants pour protéger nos champs et matériels des eaux de l'oued", ont-ils ajouté.

Construire la nouvelle stratégie de transformation numérique de l’Algérie, sur quelle base?

2^e partieet fin

PAR : Ali Kahlane (*)

• Évaluation du Programme par le CNES
Le Conseil National Économique et Social (CNES), devenu par la suite CNESE, a reçu la mission d'évaluer le programme e-Algérie. Dans son rapport, le CNES a formulé des recommandations générales, dont la plupart étaient déjà adressées ou explicitement intégrées dans le Programme. La conclusion du rapport suggérait que le MPTIC devrait approfondir le Programme au plan organisationnel, humain, technique, financier, juridique et sécuritaire. Malgré les défis soulevés et une critique apparemment basée sur une analyse superficielle du Plan e-Algérie 2013, le CNES a encouragé la poursuite du programme en respectant le calendrier établi. Au-delà de cette évaluation officielle, il demeure essentiel de confronter le programme à la réalité quotidienne afin d'en mesurer l'impact concret et l'avancée effective, d'où l'intérêt de la présente étude.

Son évaluation au contact de la réalité
Le programme e-Algérie, conçu comme un plan quinquennal devant s'achever en 2013, a fait l'objet d'un audit par la Cour des comptes en 2015, révélant que seulement 38% des objectifs avaient été atteints. Ce constat interpellant sur l'efficacité réelle du programme dans la mise en œuvre des technologies numériques en Algérie, a été alors très peu commenté par la presse nationale. Il convient de souligner que le projet e-Algérie a été relancé en 2014, suite à un appel d'offres international. Dans ce cadre, et grâce à un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), la société de conseil Roland Berger a été choisie pour piloter le 'Projet d'appui au recadrage de la stratégie e-Algérie et à l'élaboration de la démarche de mise en œuvre de l'axe e-Gouvernement'. Un rapport final a été remis au MPTIC en mars 2017, et le projet s'est conclu en 2018. Toutefois, aucune information publique concernant le suivi, l'utilisation ou les résultats de ce projet n'a été divulguée. Une analyse indépendante a par ailleurs été initiée en 2017, soit quatre ans après la date limite initiale du programme, indiquant un taux d'achèvement de 24.51%, deux ans après celle de la Cour des comptes. Le tableau N°1 présente un récapitulatif détaillé des différentes actions du programme e-Algérie, illustrant l'évolution de la numérisation à travers les principaux axes majeurs du programme. Cette analyse, réalisée par l'auteur de cet article, montrait le autre taux d'achèvement global de 57% en 2022. Le détail et ses résultats globaux de cette analyse ont été partagés avec des chercheurs qui l'ont utilisée référencée dans leurs publications respectives.³⁴

L'examen du tableau N°1 et du graphique associé ci-dessous, révèlent des aspects contrastés du programme e-Algérie. Des progrès notables sont visibles dans des domaines clés comme la mise à niveau du cadre juridique et l'infrastructure des télécommunications, indiquant une évolution positive et un investissement ciblé. Cependant, l'absence de progrès dans des axes cruciaux tels que les mécanismes d'évaluation et de suivi soulève des inquiétudes sur la gouvernance du programme. De plus, bien que l'achèvement global ait atteint 57% en 2021, ce résultat reste en dessous des objectifs initiaux, mettant en lumière un écart entre les ambitions et leur réalisation. Ces constats impliquent la nécessité d'améliorer la gestion, le suivi et l'alignement des objectifs avec les ressources disponibles, des leçons vitales pour la future stratégie numérique de l'Algérie. Suite aux résultats que nous avons obtenus et analysés ci-dessus, explorons maintenant comment ils ont été obtenus.

Le mode opératoire utilisé pour évaluer : l'état d'avancement du programme e-Algérie
Dans le cadre de l'évaluation du pro-

gramme e-Algérie, il est essentiel de comprendre l'évolution des méthodes utilisées pour mesurer son progrès. Cette évolution reflète non seulement les avancées technologiques mais aussi un changement dans la disponibilité et la nature des données. Alors qu'en 2017, une approche plus traditionnelle était adéquate, en 2021, avec l'explosion des données numériques (Big Data) et le développement de l'intelligence artificielle (IA), une méthodologie plus avancée était nécessaire pour une analyse plus efficace et précise.

• Recherche d'informations manuelle combinée avec le BI, en 2017
En 2017, la méthode employée reposait sur une recherche manuelle pour la collecte d'informations, combinée à l'utilisation du Business Intelligence (BI). Cette approche débutait par la collecte des informations complètes sur le programme, incluant rapports, publications, presse, et tout commentaire ou annonce avéré et recoupé. Elle visait à rassembler aussi les données à travers des moteurs de recherche, réseaux sociaux, et sources humaines. Ces données étaient ensuite nettoyées, organisées et analysées via des outils de BI, permettant une visualisation claire de l'état d'avancement d'e-Algérie.

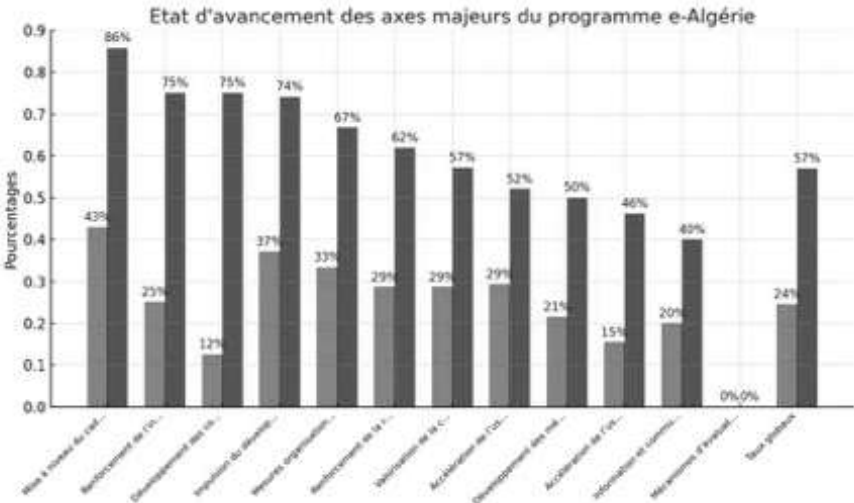
• Utilisation de l'IA et du BI pour une analyse semi-automatique, en 2021
Avec les progrès technologiques et une augmentation considérable du volume de données disponibles, l'approche de 2021 a intégré l'IA et le BI pour une analyse semi-automatique. Des algorithmes d'IA ont été utilisés pour analyser automatiquement les données issues d'Internet et des réseaux sociaux, extrayant des informations clés sur les résultats du Programme. Cette méthode permettait une mise à jour dynamique et constante des données, avec une combinaison des résultats de l'analyse manuelle et automatisée pour une compréhension approfondie des progrès des axes du programme d'e-Algérie.

• Extensions de cette étude pour mesurer et suivre la numérisation du pays et le degré de sa souveraineté numérique :
L'approche mise en œuvre dans cette étude pour évaluer le programme e-Algérie est actuellement en phase de test pour vérifier son applicabilité à d'autres domaines, notamment dans l'évaluation du niveau global de numérisation du pays et le suivi de la souveraineté numérique nationale en temps réel.

(*) Consultant en stratégie et management numérique spécialisé en IA, Cybersécurité et IoT ; ex Professeur de l'Ecole Militaire Polytechnique (Ex. ENITA)

Comparaison de l'évaluation de l'état d'avancement du programme e-Algérie de 2017 à 2021

Axe majeur	Nombre d'actions	Désignation de l'axe	Taux	
			2017	2021
H	7	Mise à niveau du cadre juridique national	42,86%	85,71%
E	20	Renforcement de l'infrastructure des télécommunications à haut et très haut débit	25,00%	75,00%
F	8	Développement des compétences humaines	12,50%	75,00%
D	27	Impulsion du développement de l'économie numérique	37,04%	74,07%
L	6	Mesures organisationnelles	33,33%	66,67%
G	21	Renforcement de la recherche développement et de l'innovation	28,57%	61,90%
J	7	Valorisation de la coopération internationale	28,57%	57,14%
A	867	Accélération de l'usage des TIC dans l'administration publique	29,30%	52,02%
C	14	Développement des mécanismes et des mesures incitatives permettant l'accès des citoyens aux équipements et aux réseaux des TICs	21,43%	50,00%
B	13	Accélération de l'usage des TIC dans les entreprises	15,38%	46,15%
I	6	Information et communication	20,00%	40,00%
K	4	Mécanismes d'évaluation et de suivi	0,00%	0,00%
	1 000	Taux globaux	24,50%	56,97%
		Cour des comptes en 2015 : 38%		



Notes de bas de pages :
1. AAFSI (Association des fournisseurs de services informatique, 2000), AITA (Algerian Information Technology Association, 2002), AASSEL (Association algérienne des sociétés de services et éditeurs de logiciels), ASSUTELECOM (Association algérienne de protection des utilisateurs de télécommunications et de l'Internet, 2002)
2. REAGE (Réseau algérien des diplômés des écoles et universités à l'étranger, 2005)
3. Dr Lounes Houde. Examen de la numérisation du service public en Algérie. P. 331. A review of the digitalization of the public service in Algeria. Université M'hamed Bougara Boumerdes. Revue des Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales. Volume: 15 / N°: 02/ N.S : 30 (2022) P. 327-339
4. UNCTAD (CNUCED). Competition Problems in the Digital Economy - The Case of Algeria. Intergovernmental Group of Experts on Competition Law and Policy. 18th SESSION. 10-12 July 2019. Room XVII, Palais des Nations, Geneva. Contribution by The Competition Council - The People's Democratic Republic of Algeria. P. 8-10

ÉGYPTE

Les expéditions d'oranges vers l'Asie pâtiennent des perturbations liées aux attaques houthis en mer Rouge

En Égypte, la campagne de commercialisation des agrumes démarre chaque année en octobre avec des expéditions vers l'Asie alors que la recrudescence des attaques des Houthis contre les navires marchands en mer Rouge fait peser des risques sur le commerce dans la région.

L'Égypte éprouve des difficultés pour expédier ses cargaisons d'oranges à destination de l'Asie, son principal débouché en termes de valeur du fait de l'intensification des attaques des Houthis du Yémen, en mer rouge. C'est ce qu'indique le Département américain de l'agriculture (USDA) dans un rapport publié le 14 mars. Si les exportations vers l'Arabie saoudite continuent d'affluer normalement vers le port de Djeddah, l'USDA indique que les voies d'accès direct pour joindre les autres pays importateurs du golfe dont les Émirats arabes unis, Oman, la Jordanie ou encore le Koweït sont impraticables. « Depuis le 15 décembre 2023, plusieurs compagnies de transport maritime de conteneurs ont suspendu leurs services dans la mer Rouge, la route par laquelle passe normalement le trafic en provenance du canal de Suez. L'augmentation des frais de transit et des primes d'assurance contre les risques de guerre a encouragé les compagnies à chercher d'autres itinéraires pour convoier les produits », peut-on lire dans le rapport.

En conséquence, un nombre croissant de navires se sont détournés du trajet habituel et empruntent désormais le cap de Bonne-Espérance en Afrique du Sud. Ce contournement qui nécessite plus de carburant a déjà contribué à augmenter de près de 6 000 \$ les tarifs de fret maritime par conteneur pour les exportations à destination de l'Asie et rallonger de 10 à 15 jours le temps de voyage d'un porte-conteneurs vers ce continent.

Dans ce contexte commercial tendu, l'USDA estime que l'Égypte pourrait envoyer 1,75 million de tonnes d'oranges sur le marché international cette année, soit 2 000 000 tonnes de moins que les prévisions formulées en début de campagne (2 millions de tonnes).

Il convient de noter qu'en 2022, l'Asie a compté pour 50 % de la valeur globale des expéditions égyptiennes du fruit estimées à près de 636 millions \$, d'après les données compilées sur la plateforme Trade Map.

APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS ET STABILITÉ DES PRIX

Le gouvernement tunisien rassure

Ramadan est le mois de forte demande des produits de première nécessité et de consommation. Si les pouvoirs publics ont mis les bouchées doubles, pour que le Ramadan 2024 se passe sans grosses fausses notes, le citoyen quant à lui s'y prépare avec toutes les traditions qui entourent ce mois sacré. C'est l'occasion aussi pour s'arrêter sur la situation des marchés et des prix.

Concernant la situation d'approvisionnement des marchés nationaux, il ressort des données présentées par les responsables des départements ministériels et des établissements concernés que l'approvisionnement des marchés en différents produits de consommation sera normal. Les enjeux de l'approvisionnement et des prix des produits de consommation courante ont été récemment au centre des préoccupations du ministère du Commerce qui mène une action concertée pour garantir une période de jeûne sans heurts pour les citoyens.

Comme chaque année, il est question de stabiliser les prix et endiguer les pratiques spéculatives qui pourraient faire grimper les coûts des produits de

base. En anticipant les besoins du mois de Ramadan, le gouvernement prend des mesures proactives pour assurer l'approvisionnement et la stabilité des prix.

Houssein Eddine Touati, directeur général de la Concurrence et des Recherches économiques, a assuré que « la situation est rassurante » en ce qui concerne l'approvisionnement du marché en divers produits pendant le mois de Ramadan 2024. « Des stocks supplémentaires seront disponibles pour répondre à toute situation d'urgence d'approvisionnement sur le marché ».

Les responsables du ministère du Commerce ont fait savoir que « la situation d'approvisionnement en différents types de légumes et céréales est satisfai-

sante par rapport à l'année précédente, les quantités sont disponibles et à des prix raisonnables ».

Par ailleurs, les services de contrôle économique ont lancé un programme spécial de surveillance sur les routes, les sites de production, de stockage et de distribution pour garantir le bon déroulement de l'approvisionnement, contrôler les prix, lutter contre toutes les formes de spéculation illégale. De même, l'opération de contrôle économique sera renforcée au cours du mois de Ramadan au niveau de l'ensemble des circuits de production et de distribution afin de garantir la transparence des transactions commerciales, de faire face aux actions de monopole et de garantir la qualité des produits.

ARABIE SAOUDITE

L'activité économique non pétrolière représente 50% du PIB

L'activité économique non pétrolière en Arabie saoudite a passé un cap en contribuant à hauteur de 50% au produit intérieur brut (PIB) réel du pays en 2023, a rapporté jeudi l'Agence de presse saoudienne. L'activité économique non pétrolière en Arabie saoudite a passé un cap en contribuant à hauteur de 50% au produit intérieur brut (PIB) réel du pays

en 2023, a rapporté jeudi l'Agence de presse saoudienne. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais enregistré, selon le ministère de l'Économie et de la Planification. L'économie non pétrolière du Royaume a été évaluée à 1.700 milliards de riyals saoudiens (453 milliards de dollars) à prix constants, grâce à une croissance régulière des investissements, des dépenses de consom-

mation et des exportations. L'investissement dans le secteur privé a bondi au cours des deux dernières années, avec un taux de croissance de 57%, atteignant le chiffre record de 959 milliards de riyals saoudiens (254 milliards de dollars) en 2023. Le secteur des arts et du divertissement a connu une croissance de 106% entre 2021 et 2022. Les exportations réelles de

services, principalement alimentées par les dépenses des touristes, ont grimpé en flèche au cours des deux dernières années, avec un taux de croissance de 319%. L'augmentation notable de l'activité non pétrolière au sein de la structure économique est conforme à l'objectif du Royaume de diversifier les moteurs de croissance de son économie.

ÉMIRATS ARABES UNIS

L'aéroport de Charjah enregistre plus de 15,3 millions de passagers en 2023

L'Autorité aéroportuaire de Charjah a révélé ses résultats de performance pour 2023, conformément à l'ordre du jour de la réunion annuelle de gestion de l'aéroport qui s'est tenue au parc géologique de Bu-hais à Al Madam, à Charjah. Selon les données de l'Autorité, le nombre de passagers ayant transité par l'aéroport a atteint 15,3 millions en 2023, contre 13,1 millions en 2022, soit une croissance de plus de 17,4%. Le trafic aérien a connu une augmentation de 12% avec plus de 98 000 mouvements de vol en 2023 contre environ 87 000 mouvements de vol en 2022. En outre, le volume total de fret traité par l'aéroport de Charjah au cours de l'année 2023 a atteint plus de 141 000 tonnes.

Conformément à l'engagement de l'Autorité de répondre à la demande croissante et d'augmenter la capacité opérationnelle de l'aéroport, sept nouvelles destinations ont été ajoutées pour les passagers, notamment Kuala Lumpur en Malaisie, Kazan et Samara en Russie, Lar en Iran, Indore en Inde, Bangkok et Phuket en Thaïlande. Elle a également ajouté trois nouvelles destinations pour le fret aérien, dont Houston aux États-Unis, Kigali au Rwanda et Nasik en Inde.

Le président de l'autorité aéroportuaire de Charjah, Ali Salim Al Midfa, a déclaré : "Ces résultats positifs témoignent de la réputation de l'aéroport de Charjah et de son remarquable potentiel à offrir des services efficaces et de premier ordre. L'autorité est impa-

tiente de poursuivre ces résultats, qui contribueront à positionner l'aéroport comme une destination privilégiée pour les voyages et le fret dans la région."

Le directeur de l'Autorité aéroportuaire de Charjah, Cheikh Faisal bin Saoud Al Qassimi, a déclaré : "L'augmentation notable du nombre de passagers transitant par l'aéroport de Charjah résulte de l'engagement inébranlable de l'Autorité à fournir des services de premier ordre et à rester en phase avec les récents développements technologiques, garantissant ainsi une expérience de voyage rapide et confortable qui positionne l'aéroport comme une plaque tournante privilégiée. En outre, nous confirmons nos efforts continus pour améliorer la réputation

de l'aéroport au niveau mondial, en particulier à la lumière de notre participation active aux forums internationaux, de nos partenariats solides et de notre collaboration pour construire l'écosystème commercial et diversifier les options pour les clients".

L'aéroport de Charjah est relié à plus de 100 destinations par l'intermédiaire de 33 compagnies aériennes internationales dans 62 pays. L'Inde s'est classée au premier rang des destinations internationales les plus renommées en termes de nombre de passagers, avec plus de 3,4 millions de passagers. L'Arabie saoudite arrive en deuxième position, suivie du Pakistan, avec un nombre total de passagers de plus de 1,5 million et 1,2 million, respectivement.

SUR LA RESTRUCTURATION DE 13 MILLIARDS \$ DE DETTE

Le Ghana entame des négociations formelles avec ses créanciers privés

Après avoir conclu un accord sur la restructuration de 5,4 milliards de dollars de dette bilatérale avec ses créanciers officiels en janvier dernier, Accra espère parvenir rapidement à un accord avec les détenteurs de ses euro-obligations.

Le Ghana et les détenteurs de ses euro-obligations ont conclu des accords de non-divulgateion (NDA), qui marquent le début des négociations formelles sur la restructuration d'environ 13 milliards de dollars de dette, a rapporté Reuters ce jeudi 14 mars 2024 citant des sources proches du dossier. Le gouvernement ghanéen a déjà envoyé une proposition formelle de réaménagement de la dette à un comité représentatif de ses créanciers privés parmi lesquels figurent les gestionnaires d'actifs Ashmore, BlackRock, Amundi, Greylock et Abrdn, ont ajouté ces mêmes sources.

Le Ghana a conclu, le 12 janvier dernier, un accord sur la restructuration de 5,4 milliards de dollars de dette avec ses créanciers officiels, ce qui lui a permis de bénéficier d'un décaissement supplémentaire de 600 millions de dollars du Fonds monétaire international (FMI). L'institution financière multilatérale avait annoncé en mai 2023 que son conseil d'administration a approuvé un programme d'aide de 3 milliards de dollars en faveur du Ghana, avec un premier décaissement immédiat d'environ 600 millions de dollars. Elle a, cependant, conditionné le déboursement d'une deuxième tranche de 600

millions de dollars à un accord entre le pays d'Afrique de l'Ouest et ses créanciers bilatéraux sur des clauses spécifiques de traitement de la dette, conformément aux assurances de financement qu'ils avaient fournies, il y a plusieurs mois. Aux prises avec une grave crise économique consécutive au ralentissement provoqué par la pandémie de coronavirus et les retombées de la guerre en Ukraine, Accra avait demandé, en janvier 2023, la restructuration de la dette extérieure au titre du cadre commun du G20.

CÔTE D'IVOIRE Rétablissement progressif des connexions Internet fixe et mobile

Depuis environ vingt-quatre heures, nous traversons ensemble une crise majeure, due aux dommages accidentels sur nos trois câbles sous-marins assurant nos communications internationales : Sat 3, ACE, MainOne. Cette situation sans précédent, affecte également une dizaine de pays de la sous-région. Dans un effort de coopération unique, les filiales Orange en Afrique de l'Ouest s'activent à déployer des solutions pour un rétablissement progressif des connexions Internet fixe et mobile. Les actions de reroutage entre pays Orange et de renforcement de liens terrestres déjà mises en place à travers notre réseau Djoliba, donnent des premiers résultats encourageants. Nous vous assurons de la mobilisation de toutes nos ressources jusqu'à un rétablissement total de la qualité de service. Conscients des impacts sur votre quotidien et vos activités, nous saluons votre résilience et vous remercions de votre compréhension.

UGANDA

Deux banques s'accordent avec la BEI sur un prêt global de 164 millions \$ dédié aux microentreprises

Centenary Rural Bank et Housing Finance Bank sont les bénéficiaires de ces financements dont les accords sont intervenus lors du forum d'affaires Union européenne-Ouganda du 5 au 7 mars à Kampala. Les deux banques entendent participer à réduire le déficit de financement des microentreprises locales notamment celles dirigées par des femmes. Les banques ougandaises

Centenary Rural Development Bank et Housing Finance Bank ont respectivement signé les 6 et 7 mars 2024 avec la Banque européenne d'investissement (BEI), deux accords de financement d'un montant global de 150 millions d'euros (164 millions \$). L'accord avec Centenary Rural Development porte sur un montant de 100 millions d'euros et celui avec Housing Finance Bank sur un montant de

50 millions d'euros. Centenary, la deuxième banque d'Ouganda en termes d'actifs et de dépôts, prévoit d'allouer 60 % du financement aux entrepreneurs mal desservis des zones rurales et le reste à des entreprises dirigées ou détenues par des femmes. Housing Finance Bank a également l'intention d'allouer la moitié du financement négocié à des entreprises privées, dirigées ou employant en ma-

jorité des femmes. Les deux banques ougandaises participent ainsi à réduire le déficit de financement de ces entreprises. Citant une enquête de 2020 du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), la BEI fait remarquer que 80 % des microentreprises et entreprises appartenant à des femmes en Ouganda sont confrontées à des difficultés d'accès au capital, et sont majoritairement

exclues des offres de financement du secteur bancaire. A travers ces accords, les banques renforcent leurs partenariats avec la BEI. Centenary a bénéficié à ce jour d'investissements de plus de 61 millions d'euros. Housing Finance Bank avait conclu un accord d'investissement de 13 millions d'euros avec la BEI en 2014.

TOGO

La campagne de commercialisation de l'anacarde démarre avec une production en hausse

Le Togo entame sa campagne de commercialisation de l'anacarde sur fond de croissance de la production. Avec près de 40 000 tonnes enregistrées en 2023, le pays affiche une progression notable depuis cinq ans, selon les données du Conseil Interprofessionnel de la filière anacarde au Togo (CIFAT). Pour l'année 2023, le Togo a enregistré une production d'environ 40 000 tonnes d'anacarde, marquant une croissance depuis cinq ans, selon les données du Conseil Interprofessionnel de la filière Anacarde au Togo (CIFAT). Cette augmentation de 70% sur la période, illustrée par une hausse de pro-

duction de 22 937 tonnes en 2019 à 38 880 tonnes en 2023, a été révélée en marge du démarrage de la campagne de commercialisation de l'anacarde jeudi 14 mars 2024. L'évènement a été conjointement célébré avec la première édition de la Journée nationale de l'anacarde au Togo (JNAT)). Malgré cette progression, le défi de la transformation demeure. KomlanGozan, président du Conseil d'Administration du CIFAT, souligne que le taux de transformation de l'anacarde reste très faible, avec une moyenne annuelle de 21,28% de noix transformées de 2019 à 2023. « Nous devons œuvrer ensemble pour garantir la disponibi-

lité et la qualité des produits de l'anacarde, respecter les normes internationales, assurer une rémunération juste aux producteurs et établir des partenariats durables avec les acteurs de la filière », ajoute-t-il. Dans le pays, le CIFAT, établi en 2016, regroupe cinq groupes d'acteurs au Togo, notamment la Coopérative de pépiniéristes d'anacarde du Togo (COPAT), la Fédération nationale des coopératives productrices d'anacarde du Togo (FNCPATOGO), l'Association des acheteurs d'anacarde du Togo (3A-TOGO), l'Association togolaise des transformateurs d'anacarde (ATTA) et le Conseil des exportateurs de la filière anacarde (CEFA).

Plus largement, le Togo est loin d'être le plus gros producteur de la noix dans la sous-région. Cette place revient surtout à la Côte d'Ivoire, le plus grand producteur d'anacarde en Afrique, avec une production annuelle de plus de 700 000 tonnes (et plus d'un million de tonnes en 2022). Le Ghana et le Nigeria, pour leur part, représentent une production annuelle moyenne de 300 000 tonnes. Le continent africain assure, du reste, 55% de la production mondiale de noix de cajou. Selon N'kalo, la sous-région ouest-africaine a vu sa production grimper de 15% à 3 millions, l'an dernier.

POINT-MARCHÉS

L'Europe finit dans le désordre, Wall Street dans le rouge avant la Fed

Les Bourses européennes ont terminé en ordre dispersé vendredi, tandis que Wall Street était dans le rouge en fin de matinée à New York sur fond d'interrogations sur l'ampleur des baisses à venir des taux de la Réserve fédérale américaine qui se réunit la semaine prochaine.

À Paris, le CAC 40 a fini sur un gain 0,04% à 8.164,35 points, proche de son pic historique de 8.218,07 points. Le Dax allemand a reculé de 0,03%, tout en restant également près de son record de 18.039,05 points. Le Footsie britannique a reflué de 0,2%. L'indice EuroStoxx 50 a perdu 0,14% au lendemain d'un sommet sans précédent à 5.031,82 points. Le FTSEurofirst 300 a abandonné 0,24%. Le Stoxx 600 s'est replié de 0,19% après un plus haut historique de 509,31 points jeudi. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a affiché un gain de 1,69% et le Stoxx 600 une progression de 0,43%. Au moment de la clôture en Europe, le Dow Jones recule de 0,72%, le Standard & Poor's 500 de 0,88% et le Nasdaq de 1,24%. Huit des onze compartiments majeurs du S&P-500 sont dans le rouge, le secteur des nouvelles technologies (-1,57%) accusant la plus forte baisse avec notamment Adobe (-14,15%) dont les résultats ont déçu, tandis que Microsoft abandonne 2,88%. La séance a été marquée par une consolidation des indices qui sont à des niveaux record et une volatilité liée aux "trois sorcières", l'arrivée à échéance d'options et contrats à terme. L'indice Vix à Wall Street a bondi de 7,63% à 15,5 points, très proche du seuil traduisant une forte nervosité sur les marchés. La probabilité d'une baisse des taux de la Réserve fédérale en juin est tombée vendredi à environ 55% contre près de 75% la semaine dernière, selon le baromètre Fed-

Watch de CME Group. "La première réduction envisagée des taux pourrait avoir lieu en juin, mais nous ne serions pas choqués de la voir reportée à une date ultérieure dans l'année si les données (macroéconomiques) continuent d'être positives, comme cela a été le cas récemment", a déclaré Carol Schleif, responsable investissements chez BMO Family Office.

Valeurs en Europe
En Europe les télécoms (+1,47%) et l'immobilier (-1,96%) ont dominé l'actualité avec d'une part la chute du groupe allemand Vonovia (-10,55%) qui a accusé une importante perte annuelle, et d'autre part, une opération de fusion en Italie entre Fastweb, filiale de Swisscom (+4,88%), et Vodafone Italia, détenu par Vodafone (+5,68%). A Paris, le laboratoire pharmaceutique Euroapi s'est effondré de 17,50% après la suspension de ses récentes perspectives pour 2024.

Les indicateurs du jour
L'indice des prix à la consommation harmonisé aux normes européennes (IPCH) a ralenti moins que prévu en février, à 3,2%, selon les données officielles définitives. La production industrielle aux Etats-Unis a affiché en février une hausse supérieure aux attentes, de 0,1%. Le moral des ménages américains s'est légèrement dégradé depuis le début du mois de mars, à 76,5, selon les premiers résultats de l'enquête de l'Université du Michigan.

Changes
Le dollar avance de 0,06% face à un panier de devises de référence et s'achemine vers un gain hebdomadaire (+0,6% à ce stade) après trois semaines d'affilée dans le rouge. L'euro grignote également 0,06%, à 1,0887 dollar, malgré les déclarations vendredi d'Olli Rehn selon lesquelles la Banque centrale européenne a entamé la semaine dernière une discussion sur le calendrier approprié d'une baisse des taux. Gabriel Makhoulf, un autre responsable de la BCE, a indiqué vendredi que l'institution de Francfort devrait être en mesure d'assouplir sa politique monétaire en juin.

Taux
Dans le sillage des tensions sur l'obligataire aux Etats-Unis, le rendement des Treasuries à dix ans étant monté à 4,322%, celui du Bund allemand de même

échéance a fini en hausse de 1,8 point de base, à 2,444%. La hausse est encore plus nette sur le deux ans allemand qui a terminé sur un gain de 2,7 points, à 2,651%. Les rendements souverains ont réagi à des données mitigées publiées aux Etats-Unis qui montrent globalement une économie encore résiliente, rendant moins urgent une baisse des taux directeurs.

Pétrole
Les cours pétroliers sont stables vendredi au lendemain d'un plus haut depuis novembre pour le Brent, monté à 85 dollars. Le marché pétrolier devrait enregistrer sur l'ensemble de la semaine un gain de plus de 3% dans la perspective d'une hausse de la demande durant l'été aux Etats-Unis. A la clôture des Bourses en Europe, le Brent grignote 0,05% à 85,38 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) 0,14% à 81,15 dollars.

Wall Street en baisse, le secteur technologique pèse

La Bourse de New York a terminé en nette baisse vendredi, plombée par les grandes valeurs du secteur technologique, alors que le calendrier des prochaines baisses de taux de la Réserve fédérale continue de susciter des interrogations. Les opérateurs parient un peu moins sur une diminution des taux dès le mois de juin après les chiffres d'inflation plus élevés que prévu publiés cette

semaine. La Fed devrait maintenir ses taux inchangés lors de sa réunion de la semaine prochaine. La séance a en outre été marquée par une consolidation des indices qui sont à des niveaux record et une volatilité liée à l'arrivée à échéance d'options et contrats à terme. L'indice Dow Jones a cédé 0,49%, ou 190,89 points, à 38 714,77 points. Le S&P-500, plus large, a

perdu 33,06 points ou 0,64%, à 5.117,42 points. Le Nasdaq Composite a reculé de 155,36 points (-0,96%) à 15 973,17 points. Sur la semaine, le Dow Jones décline de 0,02%, le S&P perd 0,13% et le Nasdaq recule de 0,7%. L'action d'Adobe a plongé de plus de 13% après des prévisions de chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre inférieures aux attentes.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 14 Mars 2024
Valeur : 18 Mars 2024

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.3381	134.3531
1	EUR	EURO		146.8853	146.9554
1	GBP	POUND STERLING		171.9638	172.0931
100	JPY	JAPANESE YEN		90.8488	90.8774
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6765	18.6791
1	CHF	SWISS FRANC		152.6916	152.7781
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.6795	99.7203
1	DKK	DANISH KRONE		19.7000	19.7039
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.1069	13.1111
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8139	12.8186
1	AED	UAE DIRHAM		36.5745	36.5806
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8187	35.8246
1	KWD	KUWAITI DINAR		437.0140	437.6322
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.1666	43.6004
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3924	13.3939
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8640	28.0072
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5371	3.5375
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.2674	179.2674

La Bourse de Paris bat de justesse son précédent record en clôture

La Bourse de Paris a terminé quasi à l'équilibre (+0,04%) vendredi, battant de justesse son précédent record en clôture établi la veille, à l'issue d'une semaine dense en publications macroéconomiques et à quelques jours de la prochaine réunion de la banque centrale américaine. L'indice vedette CAC 40 a grappillé 2,93 points, à 8.164,35 points, son nouveau plus haut historique. «Cette semaine les données d'inflation aux États-Unis n'ont pas laissé de marbre, les prix à la production notamment ont surpris tout le monde», explique Charlotte de Montpellier, économiste d'ING. Les indicateurs macroéconomiques en demi-teinte publiés cette semaine «montrent que les pressions inflationnistes sont toujours pré-

sentes et pèsent sur les anticipations de baisse des taux de la banque centrale américaine», la Réserve fédérale (Fed), poursuit l'économiste. Si les marchés anticipent déjà que la Fed conservera inchangés ses taux à l'issue de sa réunion la semaine prochaine, «ils ne prévoient plus que trois baisses des taux cette année et des incertitudes commencent à peser sur la première baisse des taux en juin», qui est le scénario privilégié depuis plusieurs semaines, ajoute Charlotte de Montpellier.

Aucune récession à l'horizon

Le CAC 40 a malgré cela progressé de 1,70% sur la semaine. «Les données qui arrivent des États-Unis globalement ne signalent pas de ré-

cession, donc le marché se dit que même sans baisse des taux, l'économie +performe+ bien et que les entreprises réussiront à dégager des bénéfices», explique l'économiste d'ING. Par ailleurs, en Europe, «les baisses de taux attendues sont beaucoup plus certaines qu'aux États-Unis, il y a un très grand consensus pour le mois de juin» comme échéance quant à un premier abaissement des taux de la Banque centrale européenne (BCE). Sur le marché obligataire, les taux restaient stables en Europe et aux États-Unis, mais sont en nette hausse sur la semaine : le taux d'intérêt de l'emprunt américain à 10 ans évoluait à 4,29% contre 4,07% le précédent vendredi, l'allemand à même échéance valait 2,43%, contre 2,27%, enfin, le français évoluait à 2,87%

contre 2,71%. Le fabricant français de principes actifs pharmaceutiques Euroapi a plongé de 17,51% à 2,70 euros, après avoir annoncé une suspension de ses perspectives financières pour 2024 à la suite «de défaillances» de contrôle de qualité, qui l'ont contraint à interrompre la production sur son site italien de Brindisi. L'action, qui avait déjà dévissé de 40% le 29 février après des perspectives décevantes, a plongé très loin de son prix d'introduction en Bourse de mai 2022, qui était de 12 euros. Le conglomérat Bolloré, qui a vu son bénéfice net chuter de 92% en 2023 à 268 millions d'euros après une année 2022 marquée par des profits exceptionnels liés à la cession de ses activités logistiques en Afrique, a cédé 1,22% à 6,09 euros.

TURQUIE

Un mois de ramadhan miné par l'inflation

Une forte inflation contraint les Turcs à changer leurs habitudes en ce mois de ramadhan. Tandis que les sorties coutumières au restaurant pour l'iftar, le repas de rupture du jeûne, se font plus rares, les grossistes alimentaires constatent aussi une chute de la demande pour les produits usuels.

À la tombée du jour, en ce mois de ramadan à Kadiköy, quartier de la rive asiatique d'Istanbul, plusieurs centaines de personnes font la file devant une tente. Alors que l'appel à la prière retentit, une équipe de la municipalité, dirigée par le Parti républicain du peuple (CHP), d'opposition, y distribue des repas chauds pour l'iftar, le repas de rupture du jeûne, ici comme dans d'autres coins de la ville. Dans la file, beaucoup de mines élimées, de personnes isolées, mais aussi des familles et des étudiants. Car, s'il est de coutume de pratiquer l'iftar en famille ou entre amis, chez soi comme au restaurant, la spirale inflationniste (67 % en rythme annuel le mois dernier, selon les chiffres officiels), qui accable la Turquie depuis les cinq dernières années rebat les cartes. Distributions gratuites Désormais, nombreux sont ceux qui, face à la hausse de prix, préparent des repas plus modestes, limitent les sorties au restaurant et viennent chercher un iftar gratuit auprès de centres de distribution

comme celui-ci. « Avec ces conditions économiques, on n'a plus le choix que de venir faire la queue ici, s'emporte Mesut, un comptable de 53 ans, doté d'une imposante bague à l'annulaire. Je suis patriote, mais ce pays est dans un état lamentable, c'est une honte de devoir venir ici pour le ramadan, un péché. Auparavant, on pouvait même aller au restaurant pour l'iftar, tandis qu'aujourd'hui, il suffit d'y aller quelques fois pour dépenser l'équivalent d'une retraite mensuelle ou du salaire minimum [17.000 liras turques, soit près de 500 euros] », poursuit cet homme en colère et au visage buriné. Les effets de l'inflation sur les festivités religieuses n'ont pas échappé aux commerçants et aux restaurateurs : interrogé par le quotidien économique turc « Dünya », le président de l'association des grossistes en alimentation d'Istanbul, Mustafa Karli, a révélé que les ventes de produits alimentaires pour le mois de ramadan avaient chuté de 40 % par rapport à l'année dernière. Il a par ailleurs observé « un glissement vers des produits de base et une

diminution de la diversité des achats ». Baisse de fréquentation S'adressant au même journal, le président de l'association des restaurants et du tourisme Ramazan Bingöl a, quant à lui, pointé une chute de 70 % des réservations pour les iftars depuis l'an passé. « Il était un temps où on prenait des réservations d'iftar pour entre 300 et 1.000 personnes ; ce temps-là est révolu », a-t-il expliqué au quotidien « Dünya ». Mert, pour sa part, n'a pas l'intention de cesser cette tradition annuelle. Flanké d'amis de son dortoir universitaire, cet étudiant en droit de 22 ans figure aussi parmi ceux patientant dans la file de distribution de repas gratuits. Mais il est là, dit-il, par « curiosité », plutôt que par nécessité. Quand bien même, la hausse des prix fait qu'il se voit contraint de revoir ses habitudes : « Les années précédentes, on sortait au restaurant tous les trois jours en moyenne, mais cette année, les prix des repas d'iftar ont plus que doublé, alors on pense plutôt à aller une fois tous les dix jours », prévoit-il.

ETATS-UNIS

Bernie sanders défend un projet de loi instaurant la semaine de quatre jours de travail

Le sénateur démocrate veut réduire la semaine de travail standard de 40 à 32 heures, étant donné que les Américains sont plus productifs et moins bien payés qu'au XXe siècle. Travailler moins mais gagner autant. C'est le projet de loi que défend cette semaine le sénateur américain Bernie Sanders en tant que président de la commission sénatoriale de la santé, de l'éducation, du travail et des pensions. Le ténor démocrate veut réduire le temps de travail hebdomadaire de

40 à 32 heures sans perte de salaire, sur une première période de quatre ans, soit passer à la semaine de quatre jours. Il s'agirait d'"une étape importante pour garantir que les travailleurs bénéficient de l'augmentation massive de la productivité entraînée par l'intelligence artificielle, l'automatisation et les nouvelles technologies", a-t-il indiqué dans un communiqué. Bernie Sanders juge que cette mesure n'est pas "radicale". "Aujourd'hui, les travailleurs améri-

cains sont 400% plus productifs que dans les années 1940 (et l'instauration de la semaine de 40 heures aux États-Unis, NDLR), a-t-il souligné. Et pourtant, des millions d'Américains travaillent plus d'heures pour des salaires inférieurs à ceux d'il y a plusieurs décennies. Cela doit changer." Il a poursuivi: "Il est temps que les familles de travailleurs – et pas seulement les PDG et les actionnaires fortunés – puissent bénéficier d'une productivité accrue afin de pouvoir profiter de plus de

temps libre, de temps en famille, d'opportunités éducatives et culturelles, et de moins de stress." Dans le détail, le projet de loi prévoit l'abaissement du nombre maximum d'heures requis pour la rémunération des heures supplémentaires, précise NBC News. Le paiement des heures supplémentaires serait également payé au tarif et demi pour les journées de travail de plus de huit heures. Enfin, le salaire des employés dont la journée de travail dure plus de 12 heures devrait être doublé.

ALLEMAGNE

Les investissements étrangers au plus bas depuis dix ans

Une étude de l'institut allemand IW tire la sonnette d'alarme: les investisseurs étrangers se détournent de plus en plus de l'Allemagne et les entreprises locales sont plus nombreuses à quitter le pays. Les investissements des entreprises étrangères en Allemagne ont atteint leur plus bas niveau sur une décennie en 2023, a montré jeudi une étude de l'institut de recherche IW, alors que les craintes de désindustrialisation menacent la plus grande économie d'Europe. Les entreprises étrangères n'ont investi qu'environ 22 milliards d'euros en Allemagne en 2023, selon l'étude. L'industrie représente plus d'un cinquième de

l'économie allemande, tandis que les services en représentent 70%. La croissance à long terme des investissements directs pourrait refléter l'évolution des conditions commerciales dans le pays. "Les sorties nettes élevées et répétées indiquent qu'il ne s'agit pas de phénomènes exceptionnels, mais plutôt des premiers symptômes de la désindustrialisation", indique l'étude. Les sorties nettes globales - la différence entre les investissements des entreprises allemandes à l'étranger et celles des entreprises étrangères en Allemagne - ont ralenti l'année dernière, a indiqué l'institut, à 94 milliards d'euros. Toutefois, les deux

années précédentes, 2022 et 2023, avaient enregistré des sorties de capitaux plus importantes. Les coûts élevés de la main-d'oeuvre et d'autres coûts en Allemagne ont poussé de nombreuses entreprises à délocaliser une partie ou la totalité de leurs activités vers des sites moins chers dans les économies émergentes d'Europe et ailleurs, ou à envisager de le faire. L'exemple du géant de la chimie BASF est d'ailleurs symptomatique. L'entreprise souhaite réaliser d'ici 2026 un milliard d'euros d'économies sur son complexe chimique géant de Ludwigshafen (39.000 employés) et multiplier les investissements à l'étranger et no-

tamment en Chine pour y transférer des activités qui ne sont plus rentables en Allemagne. "La politique rend tout sauf attrayant pour les entreprises d'investir en Allemagne, estime Christian Rusche, économiste de l'institut IW. Si le cadre politique reste tel qu'il est, la désindustrialisation pourrait s'accélérer de manière significative." Cette situation est en partie due au fait que les programmes de soutien du gouvernement - destinés à aider les entreprises à faire face à des coûts énergétiques, à des taxes ou à des infrastructures inadéquates - ont été interrompus à plusieurs reprises et sans avertissement.

Le bilan de la Banque de France plombé par la hausse des taux

L'institution a annoncé que sa politique monétaire avait provoqué une perte opérationnelle dans son bilan en 2023. La Banque de France n'a réussi à maintenir son résultat net à l'équilibre qu'au prix d'une ponction de 12,4 milliards d'euros dans ses réserves. La remontée des taux directeurs aura coûté cher aux banques centrales et la Banque de France n'y fait pas exception. Ce vendredi, la Banque de France a publié un résultat net à l'équilibre pour l'année 2023, mais a annoncé avoir utilisé 12,4 milliards d'euros de ses réserves pour combler un trou du même ordre dans son résultat opérationnel. Il faut remonter à 2003 pour retrouver la précédente perte opérationnelle de la Banque de France. La perte opérationnelle pour une banque centrale n'est pas intuitive : elle s'explique de deux manières. La hausse des taux, décidée par la Banque centrale européenne (BCE) pour contrer l'inflation qui avait nettement accéléré après le déclenchement de la guerre en Ukraine fin février 2022, oblige la Banque de France à rémunérer davantage les dépôts des banques commerciales. Ces dernières perçoivent, par exemple, une rémunération de 4% sur les liquidités non utilisées qu'elles déposent au guichet de la banque centrale. Dans le même temps, la Banque de France perçoit des intérêts bien inférieurs pour des titres acquis à tour de bras lorsque les taux étaient très bas. De plus, la fin de cette politique de soutien, très active pendant la pandémie de Covid-19, empêche les banques centrales de remplacer ces titres par d'autres plus récents et plus rémunérateurs.

MINI ACEMAN (2024) Voici les toutes premières photos presque officielles du SUV urbain électrique

En Chine, le ministère de l'industrie et des technologies de l'information fait du zèle et dévoile avant le constructeur les toutes premières images du Mini Aceman, le SUV urbain électrique. Initialement Mini avait prévu de dévoiler les lignes définitives de son petit SUV urbain électrique Aceman, le 24 avril prochain, au salon Auto China, se tenant, comme chaque année paire, à Pékin. Mais cela était sans compter sur le zèle du MIIT, le ministère chinois de l'industrie et des technologies de l'information. Ce dernier a publié sur son site les toutes premières images et les spécifications techniques de l'auto sans demander l'avis de la marque.

Pas de 4x4 pour le Mini Aceman

Quoiqu'il en soit, cela nous permet de découvrir, dès à présent, un style finalement sans surprise découlant du concept car éponyme présenté à l'été 2022. Une plastique assez géométrique qui harmonise logiquement le nouveau venu dans la gamme et assure la filiation avec la troisième mouture de son grand frère le Mini Countryman. Les clichés illustrent à la fois les versions de base et S du Mini Aceman sans oublier la finition JCW qui coiffera l'offre.

La fiche technique quant à elle confirmée par Mini indique une longueur de 4,07 m, une largeur de 1,75 pour une hauteur de 1,49 m. Enfin, le Mini Aceman repose sur un empattement de 2,60 m, soit 8 cm de mieux que celui de la Mini berline tout en étant 22 cm plus long. Il se place ainsi à mi chemin entre la Mini hatch et le Countryman qui a lui pris ses aises et s'avère être 36 cm plus long que l'Aceman.

Un Mini Aceman JCW en préparation

Sous le capot, ce dernier reprendra les mécaniques branchées de la Mini à savoir en entrée de gamme une machine électrique de 184 ch alimentée par une batterie d'une capacité de 40,7 kWh et pour la version S respectivement 218 ch et 54,2 kWh. Il se glissera alors entre les Jeep Avenger, Fiat et Abarth et Alfa Romeo Milano qui, selon les versions, proposeront des mécaniques électriques fortes de 156 ou 240 ch. Mais Mini n'a pas dit son dernier mot, une « vraie » variante JCW, à ne pas confondre avec le niveau de finition JCW précité, est dans les cartons. De quoi cette fois rivaliser avec le Volvo EX30 qui dispose de 272 et de 428 ch. Enfin, les documents produits par le ministère chinois indiquent une vitesse de pointe limitée électroniquement à 170 km/h pour le Mini Aceman.

NOUVELLES MERCEDES-AMG E 53

6 en ligne, 612 chevaux, que reste-t-il à la E 63 ?

Mercedes-AMG a levé le voile sur ses nouvelles Classe E berline et break badgées E 53. Et malgré l'hybridation, le 6 en ligne fait de la résistance !



En ces temps d'électrification à outrance, l'arrivée d'un nouveau modèle dans la gamme Mercedes-AMG ne fait plus guère de mystère quant à l'utilisation ou non d'un moteur électrique. Mais ce qu'on attendait moins, c'est qu'il n'y ait même pas à parler de downsizing ! En effet, le constructeur allemand vient de dévoiler ses nouvelles déclinaisons E 53 sur les berline et break Classe E. Et contrairement à la petite soeur C 63 qui d'une génération à l'autre a divisé son nombre de cylindres par deux, du V8 au 4 cylindres, ici le 6 cylindres en ligne fait de la résistance ! Pour autant, il est bien question d'électrification sur ce moteur. Et même de batterie qui se recharge puisqu'il y a bien un port de charge pour brancher la voiture. Mais rentrons un peu plus dans les détails de cette mécanique...

Plus ou moins de 600 chevaux ?

D'abord son nom officiel : Mercedes-AMG E 53 HYBRID 4MATIC+. Avec les majuscules dans le texte. Rajoutez « Break » à la fin si vous voulez plus de coffre. Sous le capot nervuré de ces nouveaux modèles donc, un six cylindres en ligne de 3.0 litres turbocompressé. À lui seul, il délivre 449 chevaux, soit 14 ch de plus que sur la E 53 de précédente génération (W213). Donc non seulement c'est

déjà plus qu'avant, mais il faut y ajouter un moteur électrique. Ce dernier délivre 120 kW, soit 163 chevaux. Et Mercedes de nous expliquer qu'au total ça fait pas moins de 585 chevaux... Quoi ? 612 plutôt, non ? Alors en fait, pour disposer de la puissance totale dépassant les 600 chevaux, il faudra opter pour le pack optionnel AMG Dynamic Plus. Lequel vous permettra de disposer des 612 ch en mode Race Start. Ou launch control si vous préférez. 612, ça ne vous dit rien ? Oui, comme la précédente Mercedes-AMG E 63 S 4MATIC+ ! À se demander quelle puissance fera la prochaine ? En tout cas, option cochée ou pas, le couple maximal atteint 750 Nm. Les quatre roues motrices ne seront pas de trop...

Jusqu'à 100 km en électrique

L'option permet certes d'ajouter quelques touches visuelles plus sportives. Mais surtout de vraies améliorations sur la voiture, que ce soit le système de freinage composite haute performance plus gros à l'avant (390 x 36 mm) à l'avant ou encore d'un différentiel de blocage de l'essieu arrière, sur le papier. Pour autant les différences de performances ne sont pas très significatives : 4 secondes de 0 à 100 km/h avec 585 ch, 3,8 secondes avec les 612 ch (res-

pectivement 4,1 et 3,9 s pour le break). Avec de telles performances, on aurait presque tendance à oublier que cet hybride rechargeable est de fait capable de rouler en tout électrique au quotidien. La batterie de 21,22 kWh peut en effet fournir une autonomie de 100 kilomètres sans émissions à l'échappement. Un chargeur rapide de 60 kW en option (11 kW de série) permet de récupérer de 10 à 80 % de batterie en 20 minutes seulement.

Et le prix ?

Bien entendu les nouvelles Mercedes-AMG E 53 sont accompagnées de quelques modifications structurelles pour permettre à la berline (ou au break) routière d'encaisser le surplus de puissance : carrosserie rigidifiée, renfort de jambe de force au niveau des suspensions, suspension AMG Ride Control en acier avec amortissement adaptatif... À l'extérieur, on retrouve quelques modifications assez typiques des productions d'Affalterbach, à savoir des ailes élargies, un bouclier avant très agressif, une calandre spécifique, de grosses jantes de 21 pouces ou encore les deux doubles sorties d'échappements (rondes sur les E 53). Pour le prix, il faudra faire encore preuve d'un peu de patience, mais il devrait logiquement se situer autour de 100 000 euros.

Pour le PDG de Mercedes, il faut baisser le prix des voitures chinoises en Europe

Ola Källenius ne croit pas que l'Europe devrait augmenter les droits de douanes sur les voitures chinoises. Au contraire même, cette concurrence est plutôt naturelle. Alors que nous sommes en plein contexte d'enquête de l'Union européenne sur une potentielle concurrence illégale des modèles électriques chinois qui pourrait amener à une augmentation des droits de douanes, et donc à une hausse de leurs prix, le patron de Mercedes a fait une déclaration plutôt fracassante. Et qui va complètement à l'encontre de ce que voudraient la plupart des

constructeurs automobiles européens, et l'Europe. Ola Källenius s'est en effet entretenu avec les journalistes du Financial Times, leur laissant entendre que selon lui, au contraire des potentielles sanctions à venir, il faudrait plutôt baisser les droits de douane sur les voitures électriques venues de Chine. Pour faire baisser les prix des voitures chinoises...

Pas de protectionnisme

Ce positionnement va en effet à l'encontre de tout ce qu'on entend actuellement. Et en particulier du protectionnisme

européen. Le PDG de la marque allemande s'explique en laissant entendre qu'au contraire, il faut plutôt laisser faire la concurrence. Pour lui, le fait que les chinois exportent en Europe est une « progression naturelle de la compétition et on doit lui opposer de meilleurs produits, de meilleures technologies, et plus de flexibilité. » En gros, cette concurrence est saine et permet de développer l'innovation. Et vendre de meilleurs produits. Et de rajouter : « C'est l'économie de marché. Il faut laisser la compétition se jouer. » Pour rappel, les véhicules électriques chinois impor-

tés en Europe ont des droits de douane de 10 %, alors que dans le sens inverse, les véhicules européens sont taxés à 15 % en arrivant en Chine. Mais Ola Källenius ne pense pas qu'un protectionnisme visant à passer de 10 à 20 % les droits de douane, comme c'est envisagé, serait une bonne chose.

Liens étroits entre Mercedes et la Chine

Ce point de vue est évidemment à relativiser car Mercedes n'est peut-être pas le constructeur qui pâtit de l'arrivée de modèles électriques chinois sur le

Vieux Continent. Mais plutôt les constructeurs généralistes. De plus, la firme à l'Étoile vend beaucoup de ses voitures en Chine. Près d'un tiers. Et si l'Europe venait à sanctionner l'arrivée d'autos chinoises chez nous, il se pourrait que la Chine surenchérisse et décide de représailles qui pourraient du coup se retourner contre les constructeurs européens. Et a fortiori ceux qui vendent bien sur place. Et puis il ne faut pas oublier non plus que Mercedes est aussi proche de plusieurs constructeurs chinois, comme Geely (qui détient 9,7 % de Daimler AG).

CONTRE LES SITES WEB MALVEILLANTS

Google Chrome est désormais plus sécurisé que jamais

Google continue encore et toujours de peaufiner son navigateur web Chrome. Et aujourd'hui, le leader incontesté du surf sur le web optimise encore un peu sa fonction de Safe Browsing.

Pour faire face à la recrudescence des menaces informatiques, Google intègre en effet à Safe Browsing une nouvelle protection des URL en temps réel. Cela bien sûr en préservant la confidentialité des internautes qui utilisent Chrome sur un ordinateur de bureau, mais aussi sur iPhone.

Une nouvelle détection des menaces en temps réel pour Safe Browsing

Sans que l'on s'en aperçoive, la fonction Safe Browsing protège déjà plus de 5 milliards d'appareils dans le monde, contre le phishing, les logiciels malveillants, les logiciels indésirables... Lancée en 2005, la fonction Safe Browsing évalue aujourd'hui plus de 10 milliards d'URL et de fichiers chaque jour. Selon Google, ce sont plus de 3 millions d'avertissements qui sont affichés à l'intention des utilisateurs en cas de menaces potentielles.

Vers 25 % d'attaques bloquées en plus

Côté fonctionnement, Safe Browsing se base sur une liste stockée sur les serveurs du géant américain, pour vérifier si un site ou un fichier s'avère potentiellement dange-



reux. « Cette liste est mise à jour toutes les 30 à 60 minutes, mais nous avons constaté que la durée moyenne d'existence d'un site malveillant est inférieure à 10 minutes », explique Google. Aussi, la nouvelle mise à jour de Safe Browsing va permettre de vérifier en temps réel les sites visités. Si un site est susceptible de présenter un risque pour l'utilisateur (ou pour son ordinateur/iPhone), un avertissement sera affiché à l'écran. Ce faisant, avec cette analyse désormais en

temps réel, Google estime pouvoir bloquer 25 % de tentatives d'hameçonnage supplémentaires. Et quand bien même cette optimisation implique une certaine puissance supplémentaire de la part du navigateur, Google promet que l'expérience de navigation va rester fluide et rapide. Déjà disponible sur les versions de bureau et sur iOS, la mise à jour de Safe Browsing sera disponible sur Android d'ici la fin du mois de mars.

Apple bloque la dernière mise à jour de Spotify sur iOS... en Europe

Sur iOS, Spotify peut désormais proposer ses abonnements sans passer par les services d'Apple. Or, comme par hasard, la dernière version de l'application de streaming met plus de temps à être validée que d'habitude. Apple n'est pas très satisfait des règles dictées par le Digital Markets Act (DMA), récemment entré en vigueur en Europe, et le fait savoir. Tous les moyens sont bons pour mettre des bâtons dans les roues des plateformes qui peuvent enfin contourner les règles en vigueur sur iOS dans le reste du monde, si bien que la grogne grandit dans une partie du secteur. D'autant que, quand on s'appelle Apple, on a plus d'un tour dans son sac, et c'est Spotify qui en fait actuellement les frais. Si vous utilisez Spotify sur iOS, vous verrez probablement des changements dans la page d'abonnement

de l'application. Du moins, en Europe, puisque la plateforme a désormais le droit d'y proposer des achats in-app et d'y afficher le prix de ses forfaits, sans qu'Apple ne puisse y faire quoi que ce soit. C'est une bouffée d'air frais pour l'entreprise suédoise, qui peut ainsi proposer une expérience plus fluide et plus simple à ses futurs et actuels abonnés, tout en se défaisant de la commission de 30 % prélevée par l'App Store. Mais, vous n'avez peut-être pas encore accès à tout cela, et pour cause : Apple ne semble pas très coopératif. « Cela fait maintenant neuf jours et nous attendons un retour de la part d'Apple concernant notre soumission d'application », a déclaré Jeanne Moran, porte-parole de Spotify, à The Verge. En effet, la firme suédoise aurait envoyé la nouvelle mise à jour de sa mouture pour iOS le 5 mars, et

celle-ci aurait dû être acceptée et déployée le lendemain, comme à l'accoutumée. Comme vous pouvez l'imaginer, il ne s'agit pas de n'importe quelle mise à jour, puisque celle-ci apporte précisément les changements permis par la mise en œuvre du DMA. Selon Spotify, il s'agit là d'un « nouvel exemple de la façon dont Apple, si on ne le contrôle pas, cherchera à contourner et/ou à ne pas se conformer à la décision de la Commission ». Cette citation ne vient pas de n'importe où, puisqu'elle est tirée d'un courriel envoyé par la société suédoise aux officiels européens. Ces derniers sont invités à contacter le géant californien pour mettre les choses au clair. Et, Spotify en profite pour souligner que le blocage des mises à jour pourrait également empêcher ou retarder le déploiement de correctifs importants ou de nouvelles

fonctionnalités. Le courriel indique que « compte tenu des antécédents d'Apple, Spotify craint que ce retard ne soit intentionnel et destiné à ralentir ou à éviter les mises en conformité ». Ironique, étant donné que le DMA vise à limiter les pratiques anticoncurrentielles. Les représentants d'Apple devront certainement trouver un pied-à-terre à Bruxelles, car la Commission européenne a fort à faire avec eux. Récemment, elle a dû s'occuper du cas d'Epic Games, qui s'est vu retirer son profil développeur peu après que son PDG ait critiqué l'attitude du géant américain à l'égard du DMA. L'Union européenne a aussi donné raison à Spotify dans une autre affaire concernant les règles de l'App Store, en condamnant la firme à la pomme à une amende de 1,8 milliard d'euros pour abus de position dominante.

YouTube déclare la guerre aux non connectés

YouTube incite vivement ses utilisateurs à se connecter à leur compte Google pour profiter de toutes les fonctionnalités offertes par la plateforme, à commencer par les recommandations de vidéos à regarder. YouTube est aujourd'hui un géant de la vidéo à la demande sur le web. La plateforme appartenant à Google est toujours aussi puissante, et désormais rentable, notamment grâce à son business publicitaire qui lui permet de gagner plusieurs dizaines de milliards de dollars chaque année. Pourtant, la plateforme a besoin de savoir au mieux les goûts et les habitudes de consommation de ses utilisateurs, et la connexion à un compte Google est indispensable pour capter le maximum d'informations sur les spectateurs.

Une page blanche et vide, sans vidéos suggérées

YouTube est gratuit, et ne nécessite pas de connexion au compte utilisateur créé sur Google. La filiale du moteur de recherche semble pourtant vouloir à tout prix que ses utilisateurs s'identifient avant d'accéder à la plateforme, et commence à retirer quelques fonctionnalités, comme l'ont remarqué nos confrères du site Tom's Guide. Si vous vous rendez sur YouTube sans vous connecter à votre compte utilisateur Google, ou en navigation privée, aucune recommandation de vidéos n'est affichée sur la page d'accueil. À la place s'affiche une page entièrement vide, avec un message incitant à commencer les recherches pour trouver une ou plusieurs vidéos, afin d'alimenter l'historique de navigation et d'entraîner le moteur de suggestions.

Une connexion à Google indispensable pour le ciblage publicitaire

YouTube souhaite ici inciter ses utilisateurs à rester connectés à leur compte, pour retrouver des suggestions de contenus en lien avec leurs dernières recherches. Une page blanche peut être un rappel visuel assez efficace pour certains abonnés à s'identifier pour retrouver une page d'accueil chargée en nouvelles vidéos à découvrir. L'intérêt pour Google de garder ses utilisateurs connectés est bien entendu les données générées par les différents visionnages. Chaque contenu regardé est un indice pour YouTube afin d'identifier les passions et les centres d'intérêt des consommateurs, et in fine, de leur proposer des annonces publicitaires ciblées et plus percutantes. On peut toutefois s'étonner de cette nouvelle politique, là où YouTube mettait en avant, et par défaut, les vidéos les plus vues ou les plus commentées sur sa page d'accueil. Cette nouvelle présentation pourrait ainsi déconstruire un nouvel utilisateur qui voudrait découvrir la plateforme de streaming de Google.

Brèves

Un datacenter Microsoft à Rennes ?

Selon nos confrères du Télégramme, Microsoft aurait la volonté de construire un centre de données sur le site de La Janais, à Chartres-de-Bretagne, au sud de Rennes. Une extension dans l'Ouest de la France alors que la firme de Redmond a investi ces dernières années en Ile de France et dans le sud. Le quotidien rapporte que Microsoft a entamé des discussions avec les différents protagonistes y compris politiques, mais qu'aujourd'hui le projet est en pause.

Recours contre la décision de la Cnil sur le HDH.

Clever Cloud, Nexedi, Rapid.Space, l'Open Internet Project, l'Association de défense des libertés constitutionnelles et Bernard Benhamou de l'Institut de la souveraineté numérique ont saisi le Conseil d'Etat. Ils contestent la décision de la Cnil en décembre dernier d'adopter Microsoft pour héberger les données de santé de l'Assurance maladie en vue du programme européen EMC2. Ils demandent l'annulation de cette décision.

Des plug-ins pour ChatGPT faillibles.

Des chercheurs de Salt Labs ont découvert que les plug-ins tiers pour l'assistant d'OpenAI peuvent constituer une surface d'attaque pour les cybercriminels et obtenir un accès non autorisé à des données sensibles. L'une des failles découvertes par Salt Labs consiste à exploiter le flux OAuth pour inciter un utilisateur à installer un plug-in arbitraire en profitant du fait que ChatGPT ne valide pas l'installation du module.

[illegible]

8.900 milliards USD nécessaires pour répondre à la forte demande mondiale d'ici 2050

Le gaz naturel devrait jouer un « rôle vital » dans la transition énergétique en soutien des énergies renouvelables et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, a souligné le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) dans son 8ème rapport annuel, assurant que l'industrie gazière nécessite d'importants investissements de l'ordre de 8.900 milliards de dollars pour répondre à une demande qui sera en forte croissance notamment dans les marchés asiatiques.



PÉTROLE:

Le Brent termine à 85,34 dollars

Les cours du pétrole se sont légèrement repliés sous l'effet de prises de bénéfices, vendredi, mais le marché reste tendu par la crainte d'un déséquilibre entre offre et demande cette année. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a abandonné 0,09%, à 85,34 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en avril, a lui cédé 0,27%, à 81,04 dollars. Après avoir enregistré un sommet de plus de quatre mois en clôture jeudi, l'or noir a ouvert la séance sur des prises de bénéfices.

LÉGUMES SECS ET RIZ Plafonnement des marges bénéficiaires

Les marges bénéficiaires au stade de conditionnement et de distribution en gros et au détail des légumes secs et du riz ont été plafonnées, en vertu d'un nouveau décret exécutif paru au Journal officiel (JO) n 17. Selon ce décret exécutif, n 24-100, signé le 7 mars en cours par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, les marges bénéficiaires plafonds ont été fixées, pour les légumes secs et riz « conditionnés », selon l'unité de mesure de 1 kg ou de 500 g, à un taux de 5% aux stades de conditionnement, de 5% au stade de la distribution en gros, tandis que pour les distributeurs au détail, la marge bénéficiaire est plafonnée à 8%. S'agissant des légumes secs et du riz commercialisés « en vrac », les marges bénéficiaires plafonds, pour une unité de mesure d'un kilogramme, sont fixées à 5% au stade de la distribution en gros et à 8% au stade de la distribution au détail, est-il encore précisé dans ce texte. Les marges bénéficiaires plafonnées sont appliquées au stade de conditionnement sur la base du prix de revient, de la distribution en gros établie sur la base du coût d'achat, ainsi pour la distribution au détail calculée sur la base du prix d'achat, selon le même décret.

AÉROPORT D'ALGER

Transfert de tous les vols directs de la Omra vers le terminal 1

La Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) a annoncé le transfert de tous les vols directs de la Omra vers le terminal 1 de l'aéroport international Houari-Boumediène. En effet, tous les vols (départ-arrivée) des compagnies Air Algérie, Tassili Airlines, Saudia et FlyNas sont transférés au terminal 1 hall 2. Il convient de rappeler que pour la Omra durant ce Ramadhan, Air Algérie a prévu près de 3.000 sièges sur des vols charters et 8.000 sur des vols réguliers.

ANNABA

Des projets d'investissement structurants prévus

Les services de la wilaya d'Annaba ont arrêté un programme de relance et de lancement de plusieurs projets d'investissement structurants, générateurs de richesse et pourvoyeurs d'emploi, dans le cadre de l'exploitation du foncier industriel devant être destiné à l'investissement. Le programme de travail élaboré par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) portant en particulier sur la numérisation, devrait assurer transparence et attractivité auprès des potentiels investisseurs porteurs de projets économiquement viables, avait souligné le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, lors de l'inspection de plusieurs projets. Il est attendu, selon le chef de l'exécutif local, l'exploitation de tout le foncier industriel destiné à l'investissement productif afin de lancer sur le terrain des projets structurants dans les secteurs, notamment, de l'industrie et du tourisme. Dans le cadre des décisions récemment signifiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au cours d'un conseil des ministres, relatives à la récupération du foncier industriel disponible dans le périmètre

du complexe d'El Hadjar, et son orientation vers l'investissement, plus de 200 hectares de foncier industriel inexploités, situés à proximité de l'usine sidérurgique, ont été récupérés. Cela représente une importante opportunité pour concrétiser des projets d'investissement structurants dans la wilaya d'Annaba, d'autant qu'il s'agit de terrains aménagés et raccordés aux différents réseaux. La wilaya d'Annaba a également pu, dans ce même cadre, récupérer plus de 197 hectares de foncier industriel non utilisé qui seront orientés vers l'investissement productif, sur des terrains situés dans les zones industrielles et d'activités ayant déjà fait l'opérations de viabilisation et de raccordement aux réseaux (eau, assainissement, électricité), notamment la zone industrielle Ain Essid, dans la commune d'Ain Berda, qui s'étend sur une superficie de 101 hectares.

La numérisation pour développer l'industrie productive

A la faveur des mécanismes mis en place pour développer l'investissement, notamment

dans le secteur touristique, au premier rang desquels la numérisation, l'orientation, l'accompagnement et l'encouragement des investisseurs, les cinq zones d'expansion touristique (ZET) de la wilaya d'Annaba sont prêtes à recevoir des projets viables au plan économique. Les cinq ZET en question, d'une superficie totale de 2.435 hectares sont réparties sur des localités surplombant la mer, en l'occurrence Oued Begrat, dans la commune Se-raïdi, la baie Ouest et Chetaïbi (commune éponyme), Sidi Salem (El Bouni) et la Corniche, au chef-lieu de wilaya, ce qui représente une importante réserve de foncier à orienter vers l'investissement dans le secteur du tourisme, dans une région qui s'emploie, selon ses responsables, à renforcer sa position en tant que destination touristique. Il convient de relever que la wilaya d'Annaba compte déjà, dans ces ZET, 17 projets en cours de réalisation dans le secteur du tourisme, dont des hôtels cinq étoiles, des villages touristiques, des espaces de loisirs familiaux et autres installations. Parmi ces projets, cinq hôtels devraient être réceptionnés avant la prochaine saison estivale (2024).

COMPAGNIES AÉRIENNES AFRICAINES

Hausse du trafic aérien de 18,5% en janvier 2024

L'IATA annonçait 2024 comme l'année des meilleurs records pour les compagnies aériennes africaines depuis la Covid-19. Le trafic devrait égaler voire dépasser les niveaux d'avant la pandémie, et générer des flux de trésorerie salvateurs pour certains transporteurs. L'aviation civile africaine a démarré 2024 sur les chapeaux de roues, avec une hausse de trafic de 18,5% en janvier, en glissement annuel. Selon dernier rapport mensuel de l'IATA, il s'agit de la 2ème meilleure performance par région derrière l'Asie-Pacifique dont les

transporteurs ont enregistré une augmentation de trafic de 45,4%. L'Afrique ne représente toutefois que 2,1% du marché mondial du transport aérien. Dans les autres régions du monde, la tendance est restée à la hausse chez tous les transporteurs, avec des augmentations de 10,8 % en Europe, de 16,2 % au Moyen-Orient, 12,3 % en Amérique du Nord, et 17,9% en Amérique latine. Les chiffres globaux à l'échelle mondiale révèlent une progression de 16,6 %. Le trafic international s'est majoré de 20,8 % alors que les vols domestiques ont connu

une croissance de 10,4 %. La capacité est en hausse de 4,6% et le coefficient d'occupation est de 80,2% (+4,2pt). La Chine a été d'un poids important dans la réalisation de cette performance en raison du Nouvel An lunaire dont la célébration a engendré une forte demande de voyages sur la période. L'IATA alerte néanmoins sur certaines contraintes comme les calendriers électoraux chargés en 2024, les impôts et autres qui pourraient menacer le maintien de cette courbe ascendante le long de l'année. « Il y a néanmoins des incertitudes économiques et géopoliti-

ques. Alors que les gouvernements cherchent à renforcer la prospérité de leurs économies au cours de l'année électorale la plus chargée de leur histoire, il est essentiel qu'ils considèrent l'aviation comme un catalyseur de croissance. L'augmentation des impôts et la lourdeur de la réglementation font contrepoids à la prospérité. Les gouvernements devraient élaborer des politiques qui aident l'aviation à réduire les coûts, à améliorer l'efficacité et à progresser vers la neutralité carbone d'ici 2050 » a déclaré Willie Walsh, DG de l'IATA.

AUTOMOBILE

Nissan et Honda envisagent un «partenariat stratégique» dans l'électrique

Les constructeurs automobiles japonais Nissan et Honda ont confirmé vendredi envisager un "partenariat stratégique" à l'avenir dans l'électrique et les logiciels. Dans un premier temps, les deux groupes vont lancer une étude de faisabilité sur leurs perspectives de collaboration dans les plateformes de logiciels pour l'automobile, des composants clés pour véhicules électriques et d'autres produits complémentaires, selon un communiqué. "Notre industrie est à un tournant significatif" avec l'arrivée de "nouveaux acteurs" en plus des constructeurs automobiles historiques, a rappelé le directeur général de Nissan, Makoto Uchida, lors d'une conférence de presse à

Tokyo avec son homologue chez Honda, Toshihiro Mibe. "Ces marques émergentes, avec des produits innovants et de nouveaux modèles d'activité, percent sur le marché automobile et cherchent à devenir dominantes en capitalisant sur l'écrasante compétitivité de leurs prix et leur vitesse extraordinaire", a ajouté M. Uchida, faisant allusion aux constructeurs électriques chinois. "Nous ne pouvons pas gagner cette course en gardant une approche traditionnelle", a-t-il ajouté. L'éventuelle coopération entre les deux groupes devra établir "une relation gagnant-gagnant, c'est la condition de départ" a déclaré M. Mibe. "Rien n'est décidé pour l'instant", a-t-il précisé. Les

deux groupes cherchent à se renforcer rapidement dans l'électrique, un marché dont le décollage mondial depuis quelques années, surtout en Chine et en Europe, a pris de vitesse toute l'industrie automobile japonaise. Les ventes de Nissan et Honda ont ainsi durement chuté en Chine l'an dernier. Au Japon également, même si la vague électrique y est plus faible qu'ailleurs, le marché automobile, historiquement dominé par les marques nippones, est désormais secoué par l'américain Tesla, l'arrivée du champion chinois de l'électrique BYD et le retour du sud-coréen Hyundai, là aussi avec des véhicules électrifiés.